

Série de collisions, rue Saint-Denis

[A LIRE EN PAGE 2]

TEMPERATURE

Nuageux, neige,
puls plus froid

MONTREAL-MATIN

3

Vol. XVII — No 191.

MERCREDI, 20 FEVRIER 1946

16 pages

Belle oeuvre ou fumisterie?

UNE LOTERIE POUR ÉRIGER UN MONUMENT AUX VÉTÉRANS PROJET DE \$17,500,000 (!) MIS À JOUR PAR LA POLICE

[A LIRE EN PAGE 2]

Le bilan d'une soirée!

Deux hold-ups et une tentative de hold-up

La vague des hold-ups est loin d'être terminée. Dans la seule soirée d'hier, il y en eut deux, dans une pharmacie de Maisonneuve, et l'autre en pleine rue Clark, près du boulevard Saint-Joseph. Et vers 11 heures, une tentative de hold-up se déroulait dans une pharmacie, où le gérant avait été victime d'un véritable hold-up. 24 heures

plus tôt exactement. Le premier de ces vols à main armée se produisit vers 8 h. 30, hier soir, à la pharmacie Ontario, située au No 3573, rue Ontario, est, à l'angle de la rue Bourdonnière, propriété de M. G.-E. Galardo. M. G. Meloche, le gérant, se trouvait à l'arrière de son comptoir en compagnie d'un jeune messenger. Soudain, deux jeunes gens, âgés d'environ 25 ans, pénétrèrent dans l'établissement, armés chacun d'un revolver et ordonnèrent au gérant de leur remettre le contenu du tiroir-caisse. Ce dernier ouvrit alors la caisse et s'empara d'un revolver qui s'y trouvait. Vouloir tirer sur les bandits, mais trop nerveux, il se contenta de leur lancer son arme à la tête.

Assommé à coups de crosse

Ce que voyant, les deux gunmen sautèrent sur le gérant et l'assommèrent à coups de crosse de revolver. Pendant ces quelques secondes, le messenger avait réussi à s'enfuir par une porte-arrière et courut avertir la police. Toutefois, à l'arrivée des agents, les voleurs étaient disparus. Ils avaient volé

une somme de \$100, dans la caisse, et soulagé le malheureux gérant d'une somme de \$20 qu'il possédait dans ses goussets, tout en gardant le revolver!

Un autre

Presque à la même heure, un agent d'assurance, M. Ernest Champagne, 1521, avenue Van Horne, appt 15, à Outremont passait, rue Clark, entre la rue Villeneuve et le boulevard Saint-Joseph, lorsqu'il fut accosté par deux jeunes gens, d'une vingtaine d'années qui venaient de débarquer d'une automobile Ford. Les bandits lui ordonnèrent à la pointe du revolver de leur remettre tout l'argent qu'il avait sur lui et s'emparèrent d'une serviette en cuir noir. Les gunmen disparurent quelques secondes plus tard dans leur auto vers le nord, rue Clark. M. Champagne se rendit au poste de police No 20 et rapporta au sergent Gérard Ferron qu'il s'était fait voler une série de chèques et des sommes d'argent, représentant ses collections de la journée, d'une valeur indéterminée.

2 fois en 24 heures

Enfin, vers 11 heures, hier soir, la pharmacie Destroismaisons, 4751, rue Saint-Denis, était de nouveau visitée par deux jeunes gunmen, pour la seconde fois en moins de 24 heures. Fait à noter, presque à la même heure, lundi soir, deux bandits s'emparaient, à la pointe du revolver, d'une somme de \$8, du tiroir-caisse. Hier soir, toutefois, les gunmen en furent quittes pour "une peur bleue". Le propriétaire de la pharmacie, M. R. Destroismaisons, se trouvait dans son établissement en compagnie de sa femme et de sa fille. Celles-ci se trouvaient à l'arrière dans le laboratoire. Mme Destroismaisons, se rendant compte de ce qui se passait au comptoir, alors que les gunmen ordonnaient, à la pointe du revolver, à son mari de leur remettre son argent, sortit par une porte arrière, donnant rue Des Carrières et se mit à crier "Au voleur!" Il n'en fallut pas plus pour les deux bandits qui déguerpirent aussitôt.

Tard, hier soir, on se demandait à la police, si ces deux jeunes gens n'auraient pas été les auteurs des deux hold-ups rapportés plus haut.



La guerre a de dures conséquences pour le petit Tchèque slovaque que l'on voit ci-dessus, et qui a perdu sa jambe gauche lors de l'explosion d'une mine. Il s'agit d'Andrej Suska, qui se tient ici dans la neige, avec des compagnons, dans une maison de convalescents fondée par le ministère tchécoslovaque du Bien-être social.

Hold-up dans un restaurant vers 10 h., hier matin

Un hold-up fut commis peu avant 10 h. 30, hier matin, dans un restaurant de la rue Dorchester ouest, alors que deux jeunes gens, âgés d'environ 25 ans, s'emparèrent d'une somme de près de \$50 contenue dans le tiroir-caisse. D'après le rapport de la police, Mme H. Bakeman, propriétaire du restaurant, situé au No 1255 ouest, rue Dorchester, était occupée à servir un client, lorsque les deux jeunes gens entrèrent dans son établissement. Ils se dirigèrent vers la boîte téléphonique comme s'ils voulaient placer un appel.

Toutefois, lorsque le client fut parti, l'un d'eux exhiba un revolver. Les bandits ordonnèrent à Mme Bakeman de leur remettre l'argent de sa caisse. C'est ce qu'elle fit et les deux gars disparurent alors en courant. La police enquête.

Folie?



John Crocker, 32 ans, de Mount Forest, Ont., a blessé sa femme, le jour même du quatrième anniversaire de naissance de son fils Larry. Quelques instants plus tard il s'est suicidé.

Confusion, rue St-Denis

Série de collisions entre six véhicules

Une collision plutôt insolite s'est produite vers 3 h. 30, hier après-midi, rue Saint-Denis, un peu au sud de la rue Sainte-Catherine. Il s'agit d'un accident dans lequel six véhicules furent très fortement endommagés: un tramway, un camion et quatre automobiles. Par bonheur, personne ne fut blessé. La circulation fut retardée pendant plus d'une demi-heure, rue Saint-Denis et la plupart des voitures furent touées au garage de la police.

D'après les renseignements recueillis par la police, un tram filant du sud au nord heurta l'arrière d'un camion qui était stationné à l'arrière d'une file de quatre automobiles, à cause du feu rouge de circulation à l'intersection des rues St-Catherine et Saint-Denis.

En face de 1254 St-Denis

La première collision se produisit en face du No 1254, rue Saint-Denis. Le camion, propriété de Lapierre Transport, 7006, 1ère avenue à Rosemont, était conduit par M. Gaston Legault, 25 ans, 6452-A, boulevard St-Laurent. Sous le choc, le camion heurta l'auto stationnant devant lui. Celle-ci à son tour s'écrasa sur la suivante et ainsi de suite jusqu'à la rue St-Catherine. Les autos endommagées.

Voici, dans l'ordre, les propriétaires et conducteurs de ces automobiles:

En prison



Herbert K. Sorrel, président de la conférence des unions d'employés de studios de cinéma, purge présentement une sentence de 16 jours de prison, pour mépris de cour. Ses avocats ont vainement tenté de l'en tirer au moyen d'un bref d'habeas corpus.

Possibilité entrevue d'enrayer bientôt les épidémies de grippe

"La dernière pandémie, celle de 1918-19 a occasionné près de 10 millions de décès et quelque 200 millions de personnes ont subi son atteinte".

Ainsi s'exprimait, hier soir, à l'Hôtel-Dieu, le Dr Gustave Charest, devant les membres de la Société médicale de Montréal.

"Les découvertes du virus 'A' en 1933 et du virus 'B' en 1940, dit-il, laissent espérer que nous sommes sur la voie de la solution de ce problème épidémiologique".

"L'influenza, continue le conférencier, est un concept à la fois clinique et épidémiologique. C'est une maladie infectieuse aiguë, contagieuse évoluant par petites et grandes épidémies, à intervalles de deux à trois ans et provoquant également après une ou plusieurs décades des pandémies, c'est-à-dire de grandes épidémies qui s'étendent à deux continents ou plus à la fois dans un espace de temps très court".

Le Dr Frappier

Le Dr Armand Frappier, président de la Société médicale de Montréal, qui a adressé la parole après le Dr Charest a déclaré que "les travailleurs anglais et américains ont démontré que la grippe est causée par un virus filtrant,

Mise à jour d'une loterie organisée pour élever un monument aux vétérans

On a révélé, hier après-midi, l'existence d'une gigantesque loterie (ou fumisterie) "en vue de construire un monument de \$17,500,000 aux vétérans de la présente guerre en Colombie britannique", avec la saisie de 500,000 billets

Ces deux fillettes n'oublieront pas de sitôt leur aventure!

Deux fillettes de Rosemont, âgées de quatre et huit ans, se souviendront longtemps de leur aventure survenue d'hier après-midi, alors qu'elles s'étaient égarées. Par la police, elles étaient montées dans un tramway Frontenac et devaient correspondre à l'angle de la rue Masson, pour se rendre chez elles, sur la huitième avenue. Toutefois, peu habituées à voyager seules, elles oublièrent de descendre à l'angle des rues Masson et Iberville. Le tram continue vers le nord.

A l'intersection de la rue St-Denis et Bélanger, elles jugèrent que c'était le temps de débarquer. La plus âgée des deux, un peu désorientée, vit venir un tram circuit Saint-Denis-Ahuntsic et décida de le prendre. Dans son émerveillement, elle jeta une pièce de 25 sous dans la boîte aux billets. Toutefois, le conducteur, bon homme leur remit quand même les deux billets, qui leur revenaient. A l'angle de la rue Mont-Royal, elles débarquèrent, mais elles étaient complètement égarées.

Un bon Samaritain

C'est alors qu'un bon samaritain, M. Albert Boileau, 4634, avenue Henri-Julien, voyant les deux enfants en larmes à l'intersection des rues Mont-Royal et Saint-Denis les reconduisit chez leurs parents dans sa voiture. Et vers six heures, hier soir, la maman, fort inquiète depuis quelques heures de la disparition de ses deux enfants, avait la joie de les revoir de nouveau dans ses bras.

Assemblées des chauffeurs de taxis

Les membres de l'union des chauffeurs de taxis, affiliée à la Fédération américaine du Travail, tiendront deux importantes assemblées, au marché St-Jacques, la première à 8 heures, ce soir, et l'autre à 3 heures dans la nuit de mercredi à jeudi. On veut ainsi permettre à tous les chauffeurs de pouvoir assister. Au cours de ces assemblées, on discutera l'augmentation du coût des permis de taxis, les conditions de travail et l'augmentation de la licence personnelle des chauffeurs de taxis.

EXCELLENT MOYEN DE REPAYER UN EMPRUNT

Londres, 19 (B.U.P.) — Lord Hacking a dit à la chambre des lords, aujourd'hui, comment il faudra repayer le prêt que feront les Etats-Unis à l'Angleterre — pourvu que le Congrès l'approuve! Selon lui, tout ce que le gouvernement anglais doit faire c'est d'encourager les Américains à visiter l'Angleterre. "Si notre publicité est bien faite, dit Hacking, les Américains nous apporteront assez d'argent pour nous permettre de les rembourser."

sorte de microbe invisible au microscope".

"Pendant la guerre, dit-il, on a mis au point un vaccin efficace contre les types A et B du virus de la grippe. Dans le cas d'une pandémie de grippe, le médecin serait sans doute mieux armé qu'en 1918 mais il vaudrait peut-être mieux alors, comme le prévoient les experts, utiliser un vaccin instillé directement et profondément dans les voies respiratoires. Ce mode héroïque de prévention ne conviendrait évidemment que dans un temps d'épidémie très grave".

A l'issue de la réunion l'on a procédé à l'élection des correspondants et MM. R. Banville, A. Couturier, L.-E. Deslongchamps, Alfred Dufresne, Arthur Leclerc et Auguste Panneton ont été élus.

de cette loterie à Montréal et l'arrestation d'un individu d'une trentaine d'années qui a dit venir de Vancouver et avoir cheminé d'une ville à l'autre dans le pays, au cours des derniers vingt mois. Cet individu a comparu, vers 3 heures 30, devant le juge T.-A. Fontaine, siégeant en Chambre, sous une accusation de possession de billets de loterie, de mise en circulation desdits billets et de leur impression.

Fumisterie?

Cette gigantesque loterie qui aurait servi à la réalisation d'un projet grandiose, — mais qui n'est peut-être que fantastique, a été mise à jour par la Sûreté provinciale, qui a opéré une descente à 2342 avenue Regent, hier, y a découvert d'importantes masses de livrets de tirage formant un total de 500,000 billets — "de quoi faire rougir les entrepreneurs par lesquels s'écoulaient les billets de "sweepstakes" irlandais" a commenté un policier. Amené aux quartiers généraux de la Sûreté, le prévenu déclara s'appeler William Anthony Mauro et être de descendance italienne. L'enquête fut brève. Après quelques heures, une plainte était déposée par l'agent de liaison Forget et le prévenu mis en accusation.

Mauro, petit, halé, mais volubile comme un voyageur de commerce, a présenté un long plaidoyer de non-culpabilité, disant qu'il ne pouvait accepter la plainte de la police quand il travaillait pour les vétérans!

\$6 en poche!

D'après les renseignements obtenus de la police, Mauro était dans une ville de l'Ontario, il y a quelques jours et avait envoyé au moins trois télégrammes au procureur général de la province voisine, expliquant l'oeuvre dont il prétend être propagandiste.

Une réponse lui parvint enfin d'un substitut de la Couronne disant qu'il ne pouvait organiser dans cette province des tirages s'élevant à plus de \$50. Autre fait intéressant, dit la police, Mauro prétend qu'il a voyagé durant deux ans, et pourtant il y a quelques mois, il était à l'emploi de Ford Motor Co. of Canada, à Windsor, Ont.

Lors de son arrestation, les agents découvrirent sur lui un montant de \$6.

Des gens honorables

Devant le juge Fontaine, Mauro dit qu'il parlait couramment l'anglais, l'italien et l'espagnol mais qu'il ne connaissait pas le français. "Je proteste de mon innocence, clama-t-il bien haut, quand l'on m'accuse d'avoir tenté de frauder qui que ce soit. Je travaille pour l'honneur et la gloire des vétérans. La société qui a entrepris la construction d'un monument aux vétérans de la présente guerre en Colombie britannique se compose de

Le marché Bonsecours en danger

(DERNIERE HEURE)

On a craint, pendant quelques instants, tard hier soir, que le marché Bonsecours ne soit la proie des flammes. Peu avant 11 heures, en effet, les pompiers étaient mandés au marché où un incendie venait de prendre naissance dans la porte centrale, rue Saint-Paul. Comme les premiers pompiers, arrivés sur les lieux, ne pouvaient découvrir le foyer même du feu, on dut sonner du renfort. Plusieurs pompiers de diverses casernes se rendirent sur les lieux, sous la direction du chef de division Louis Deloge. On dut travailler pendant une demi-heure avant de maîtriser les flammes. On rapportait de bonne heure, ce matin, que la fumée et l'eau avait causé d'assez lourds dommages à cet édifice historique à Montréal.

personnes honorables, dont des hommes d'affaires à la réputation établie (ici l'accusé cite les noms de trois directeurs de maisons importantes). Le groupe comprend aussi un directeur de la Légion canadienne. Nous sommes allés rencontrer les autorités fédérales à ce sujet. Mais l'on nous a répondu qu'il faudrait pourvoir au projet à même la caisse du ministère. C'est alors que le tirage fut organisé. Depuis vingt mois, je travaille pour la société, j'ai traversé tout le pays. Et c'est la première fois que l'on m'inquiète".

Le juge Fontaine répondit que ces faits devraient être soumis en préliminaire au procès.

Me René-T. Hébert, qui représentait le ministère public, exigea un cautionnement élevé vu le nombre de billets saisis. L'agent de liaison Forget demanda un dépôt de \$5,000 en argent, pour garantir la présence de l'inculpé au procès, fixé au 26 février. La Cour décida d'un cautionnement de \$5,000 ou de \$5,000 en dépôt.

Une violente collision de trams: 5 voyageurs blessés

Cinq personnes furent blessées, plus ou moins grièvement, dans une violente collision de tramways qui se produisit vers 5 h. 30, hier soir, à l'angle des rues Papineau et Ontario. Un solotram, circuit Papineau, filant du nord au sud vint heurter en plein milieu une voiture du circuit Ontario. Tous les

blessés furent transportés à l'hôpital Notre-Dame; toutefois après pansement, ils purent retourner chez eux. Voici d'après la police leurs noms et adresses.

Les blessés

M. Richard Borduas, 22 ans, 383, rue Gifford, choc nerveux;

M. Nick Fiore, 25 ans, 7108, rue Saint-Urbain, contusions au genou gauche;

M. Omer Séguin, 42 ans, 3451, rue Durocher, contusions à l'épaule droite;

M. Emile Richard, 28 ans, 1617, rue Iberville, choc nerveux;

Mme Wilfrid Pelletier, 54 ans, 3368, rue Adam, choc nerveux.

Les deux premiers voyageaient dans le tramway Ontario et les trois

autres dans la voiture de la rue Papineau.

Circulation bloquée

La circulation fut paralysée pendant plus d'une demi-heure.

Les agents Jacques Henley et Alcide Guérard, de l'auto-radio 35, firent les constatations d'usage et transportèrent tous les blessés à l'hôpital Notre-Dame.

Le sergent Rolland Doyon, attaché au poste de police No 13, rédigea le rapport. Ce dernier nous rapporte que les deux véhicules avaient été considérablement endommagés. Les autorités de la Compagnie des Tramways enquêtent actuellement pour déterminer les causes exactes de cette collision.

Les E.-U. ont bien gardé leur secret

WASHINGTON, 19. (B.U.P.) Le secrétaire d'Etat américain James F. Byrnes a affirmé aujourd'hui que les Etats-Unis détiennent encore le secret exclusif de la production de la bombe atomique, et qu'aucun Américain n'est mêlé

au complot d'espionnage canadien. Il a cependant renvoyé au Bureau fédéral d'investigation toutes les questions se rapportant à l'espionnage, disant qu'il n'y avait aucune raison de croire à l'arrestation d'Américains à propos de cette affaire. Le Bureau fédéral d'investigation a refusé de faire aucun

commentaire. Antérieurement, le président John S. Wood, du comité fédéral sur l'activité anti-américaine, avait dit que le B.F.I. enquête sérieusement dans l'affaire d'espionnage révélée au Canada.

M. Byrnes a dit, lors d'une conférence de presse, qu'il serait très surpris d'apprendre qu'un agent russe aurait pu quitter un port de la côte ouest en emportant une valise de documents recueillis grâce à ce complot d'espionnage. Il ne peut dire si, comme on l'a prétendu non officiellement, cet espionnage implique la Russie et le secret de la bombe atomique. "Il appartiendra au gouvernement canadien de se prononcer là-dessus", dit-il.

Invitation maintenue

M. Byrnes a assuré que malgré la découverte du gouvernement canadien, tous les membres du

Faisant remarquer que les secrets de la production de la bombe atomique n'ont même pas été révélés par les E.-U. au Canada et à la Grande-Bretagne au cours de la guerre, M. Byrnes conclut que des espions n'auraient pu se procurer ces secrets au Canada. "Et je ne sais pas encore, dit-il, que personne ait pu dérober ces secrets au gouvernement américain."

Dieu seul le sait

On demanda alors à Byrnes si de sérieuses indiscrétions n'avaient pas pu se commettre, même si l'on admet que le gouvernement américain a encore le secret exclusif.

"Dieu seul pourrait répondre à cela", dit-il.

M. Byrnes a révélé que le gouvernement américain avait entendu parler pour la première fois de l'espionnage fait au Canada lorsque M. King a rencontré MM. Attlee et Truman pour discuter de la bombe atomique, en novembre dernier. M. King a alors annoncé son intention d'ordonner des arrestations.

Le président du comité des affaires anti-américaines, M. John S. Wood, dit que ce comité a discuté aujourd'hui pendant deux heures les activités d'espionnage, à la lumière des révélations faites au Canada mais il n'a pris aucune action.

M. Wood dit que le comité est d'opinion qu'il ne devrait pas intervenir dans cette affaire que les autorités canadiennes ont pris en main à moins que le gouvernement canadien demande sa coopération.

Le "Chicago Sun" a mérité le 1er prix

Chicago, 19. (B.U.P.) — Le journal "Chicago Sun" a obtenu aujourd'hui le premier prix, pour la seconde année successive, au concours annuel de typographie de l'Inland Daily Press Assn.

Cette association avait basé son concours sur les publications des journaux en date des 23, 24 et 25 octobre et avait tenu compte de la qualité des titres, des caractères d'imprimerie, du travail aux presses et de détails généraux.



J.-F. Byrnes

Un avocat d'Ottawa défendrait deux des impliqués

Ottawa, 19 (B.U.P.) — Roydon A. Hughes, avocat bien connu d'Ottawa, a été requis comme avocat conseil de la défense pour deux des personnes détenues en rapport avec l'enquête sur les activités d'espionnage, actuellement en cours dans la capitale, affirmait-on à la British United Press de source bien renseignée.

Hughes n'a pas voulu nier ou confirmer cette nouvelle et s'est contenté de dire: "Je ne puis rien dire". L'avocat de la capitale fédérale a quitté subitement la Cour du Comité, ce matin, pour se rendre directement au quartier général de la Gendarmerie royale, situé à l'extérieur de la ville, où se trouvent présentement les 13 personnes arrêtées.

C'est le premier avocat-conseil dont les services sont retenus pour les personnes arrêtées en rapport avec l'espionnage le plus sensationnel survenu depuis la fin de la guerre.

Une déclaration officielle publiée aussitôt que possible

Ottawa, 19. (B.U.P.) — Les autorités canadiennes continuent de s'entourer d'un secret absolu pour accélérer leur enquête sur le réseau d'espionnage. Seul le ministre de la Justice, l'hon. Louis Saint-Laurent, a parlé de cette affaire aujourd'hui, mais simplement pour dire qu'il est impossible de faire une déclaration de nature à éclaircir la situation pendant que l'enquête se poursuit encore.

M. Saint-Laurent a cependant promis qu'une telle déclaration sera publiée le plus tôt possible.

Documents sur l'électronique

La British United Press a appris à Montréal que plusieurs documents se rapportant à l'électronique ont

été transportés en Angleterre pour des raisons de sécurité. Ces documents renferment un dessin pour la construction d'un laboratoire de recherches sur l'énergie atomique en Grande-Bretagne.

Des effractions

On a aussi appris que des membres et des employés du Conseil National des Recherches, dont les bureaux sont situés dans l'édifice de l'Université de Montréal, se sont plaints de plusieurs entrées, avec effraction constatée récemment. On s'est aussi rendu compte que des papiers avaient été déplacés.

La Gendarmerie Royale fait en-

quête sur ces rapports mais elle fait partie de l'enquête générale sur l'espionnage Russe au Canada.

C'est M. J.-D. Cockroft, directeur du laboratoire de Montréal du Conseil National des Recherches qui a transporté les documents sur l'électronique en Grande-Bretagne.

Surveillance

Les bureaux et le laboratoire du Conseil National des Recherches est actuellement sous la surveillance de la Gendarmerie Royale. On fait cependant remarquer que ce corps policier surveille ces bureaux et ce laboratoire en tout temps.

Hirt est accusé de conspiration

Hamilton Field, Calif., 19. (B.U.P.) — La cour martiale qui jugeait aujourd'hui le sergent Frank Hirt, des forces aériennes de l'armée, l'a accusé de conspiration pour

donner des renseignements vitaux sur l'aviation militaire américaine et les inventions à au moins neuf agents nazis dispersés dans des endroits stratégiques du monde.

Le sergent de 31 ans est accusé d'avoir "volontairement" et illégalement conspiré en Allemagne, en Suisse, au Portugal, au Brésil, aux Etats-Unis et à d'autres endroits non encore connus, avec neuf et peut-être dix agents de l'Allemagne.

Hirt, qui a déclaré demeurer à Babylon, Long Island, N.-Y., à New-York et à Petaluma, en Californie, fut arrêté en mars dernier par un officier du service de contre-espionnage, près de la base d'aviation de Fairfield-Suisun, en train de se rendre compte du nombre d'avions, des hauts officiels et des troupes destinés aux combats dans le Pacifique.

D'après les accusations, Hirt s'est lié avec neuf agents, dont cinq étaient compris dans la liste noire notée dans un carnet lui appartenant. Hirt correspondait avec ces espions à qui il apprenait ses changements d'adresse chaque fois qu'il était transféré de base en Californie.

L'IRAN ET LA RUSSIE DISCUTENT A MOSCOU

Moscou, 19 (B.U.P.) — Le premier-ministre de l'Iran, Ahmad Gravam est arrivé à Moscou aujourd'hui avec une mission économique et politique, dans le but de discuter des relations russo-iraniennes, conformément à l'entente survenue à Londres à la suite de l'examen du problème iranien par le Conseil de sécurité des Nations Unies.

Il a également demandé au major-général Key d'intervenir en son nom, ce que celui-ci se serait empressé de faire aussitôt.

Il a adressé sûrement un mémoire de protestation officielle à la Russie.

Son Excellence a ajouté avoir fait appel au premier ministre de la Hongrie, Ferenc Nagy, la semaine dernière, pour qu'il exerce une pression auprès des autorités russes afin d'obtenir son passeport pour Rome. Il a également demandé au major-général Key d'intervenir en son nom, ce que celui-ci se serait empressé de faire aussitôt.

SEMENCES

PLANTES

ET

ACCESSOIRES

DE

JARDIN



NOUVEAU CATALOGUE GRATIS

"Chez PERRON tout est bon."

W.H. PERRON & CIE

GRANDEUR & PÉPINIÈRES

233 BVD ST LAURENT, MONTRÉAL

Nouvelles grèves sur le point d'éclater aux E.-U.

MEMPHIS, Tennessee, 19. (B.U.P.) — La Fédération nationale des employés de téléphone a autorisé ce soir l'annonce de la plus considérable grève téléphonique de l'histoire américaine. Cependant, le président des syndiqués, Joseph A. Beirne, a assuré que la Fédération était prête à faire "plus que la moitié des concessions" pour éviter que la grève n'éclate. Par une majorité quadruple, les 50 chefs de syndicats qui comptent 250,000 employés de téléphone, ont ordonné au conseil exécutif de la Fédération nationale de déclencher une grève générale pour soutenir les demandes d'augmentation des salaires. On a autorisé le Conseil à fixer la date du début de la grève.

Les chefs des syndicats disent que la grève paralyserait à peu près tous les appels interurbains, dans tous les Etats-Unis, sauf les appels spécialement urgents. Quant aux appels "locaux", ils cesseraient dans au moins 43 états, et peut-être dans 48.

Cleveland, 19. (B.U.P.) — M. A. F. Whitney, président de la Fraternité américaine des employés de chemins de fer, a annoncé ce soir que les résultats définitifs venus de 60 fraternités (sur un total de 306 dans lesquelles on a procédé à une votation) indiquaient que 99% des employés étaient favorables à une grève nationale.

Retrait de soldats canadiens au printemps

Ottawa, 19 (B.U.P.) — Le retrait des forces canadiennes aux Indes Occidentales britanniques, sera effectué au printemps de cette année, annonçait ce soir le quartier-général de la Défense. Le nombre de celles-ci dans cette région est d'environ 1,200 soldats et comprend le bataillon des Fusiliers de Brockville et deux compagnies spéciales d'infanterie.

DRAPEAU DETRUIT A BOMBAY

Bombay, 19 (B.U.P.) — Sept cents grévistes ont déchiré un drapeau américain aujourd'hui et l'ont brûlé ensuite, durant la 2e journée consécutive de manifestations pour protester contre la démobilisation trop lente et autres raisons de griefs.

Passeport refusé par la Russie pendant un mois

Rome, 19 (B.U.P.) — Son Excellence le cardinal Mindszenty est arrivé par avion de Budapest à six heures de la matinée, heure de l'est,

Traffic-record dans les canaux en 1945

D'après des statistiques publiées hier à Montréal, le tonnage des navires qui circulèrent par les canaux du Saint-Laurent, l'an passé, s'est élevé à un total de 6,947,870 tonnes, contre 5,862,868 en 1944, soit un chiffre-record. Les cargaisons de blé furent les plus importantes. Le total des boisseaux transportés a dépassé de près de quatre fois le volume transporté par les navires des Grands Lacs. On rapporte en effet que l'an passé, les navires des Grands Lacs ont transporté 1,483,556 tonnes de boisseaux de blé de plus qu'en 1944, alors que le tonnage des navires-cliternes ont dépassé de 35,558 tonnes celui de 1944. En ce qui concerne le transport de la bauxite, le tonnage dépassa de 173,534 tonnes celui de l'année 1944.

Le trafic dans le canal Welland fut sensiblement plus fort en 1945 qu'en 1944, bien que celui du canal Sainte-Marie a enregistré une baisse de plus de 4 millions de tonnes sur le total du tonnage de l'année 1944.

aujourd'hui, et à révéler que malgré ses requêtes aux officiels hongrois et américains, les autorités russes ont retenu pendant plus d'un mois son passeport pour se rendre au Consistoire de Rome.

En quittant l'avion particulier de transport C-47 du maj. gén. William S. Key, membre de la commission de contrôle allié des Etats-Unis en Hongrie, Son Excellence a révélé:

"Depuis le 14 janvier, je n'ai cessé de demander aux Russes le passeport nécessaire au voyage, mais cette formalité était remise de jour en jour sans raisons, par les Russes. En dernier lieu, on m'apprit que j'obtiendrais ce que je demandais lundi de la semaine dernière. Toutefois, ce jour-là rien n'était fait encore."

D'après le cardinal, c'est hier seulement, à midi, que le permis des Soviets lui fut accordé, ce qui était trop tard pour que le primat de Hongrie puisse assister à la confirmation officielle de son élection au sacré collège des cardinaux.

Première fois

Au dire de personnes bien renseignées du Vatican, le délai apporté par l'Union soviétique à accorder le passeport demandé par le prélat est le premier connu dans l'histoire moderne venant de la part d'un pays étranger empêchant un officiel de l'Eglise d'un rang aussi élevé, à se rendre à Rome, en temps de paix.

Lorsqu'on aura obtenu des preuves du délai, on rapporte que le Va-

MONTREAL-MATIN

Publié et imprimé par la Fédération des Journalistes Canadiens incorporée
1124 est. rue Marie-Anne MONTREAL Téléphone FAikirk 1171

MONTREAL et VILLE

12 mois \$9.00
6 " 4.50
3 " 2.25

MEMBRE DE L'

A. B. C.
C. D. N. A.

PROVINCE

12 mois \$6.00
6 " 3.25
3 " 2.00Payable d'avance par mandat postal ou chèque au pair à Montréal.
En vente dans tous les dépôts et dans tous les grands centres de la province.

Autorisé comme envoi postal de deuxième classe, ministère des Postes, Ottawa

MONTREAL, MERCREDI, 20 FEVRIER 1946

Le pire système au monde

"Le système de taxation le pire au monde, c'est celui du Canada". Voilà l'opinion d'un journaliste bien renseigné, M. Blair Fraser, qui portait récemment la parole devant le Canadian Club, de Toronto.

Le contribuable canadien est le plus taxé qui soit et, ce qu'il y a de très grave, c'est que ces taxes ont pour résultat — nous allons écrire ont pour but — de décourager l'entreprise et de restreindre la production.

L'ouvrier ne tient pas à travailler trop fort et trop longtemps, parce que l'Etat lui enlève presque tout le surplus que devrait contenir son enveloppe de paye. Si ce même ouvrier est sans emploi, il n'acceptera pas de salaire modeste parce que l'assurance-chômage et les allocations familiales (pour lesquelles nous versons des millions de dollars d'impôts) lui sont souvent, et de beaucoup, plus profitables. Le manufacturier ne tient pas tellement à accroître sa production parce que ses profits iront au gouvernement et parce que, d'ailleurs, le seul fait de faire subir une expansion à son entreprise lui vaudra mille et un ennuis de la part des fonctionnaires et bureaucrates du gouvernement.

Bien des gens n'économisent plus parce que, si un jour ils sont dans le besoin, ces économies leur vaudront d'être privés de tout secours. Le père de famille songe de moins en moins à laisser un peu de bien à ses enfants parce qu'il sait qu'en réalité c'est le fisc qui s'emparera de tout.

Le premier ministre King a déjà promis d'améliorer notre système de taxation mais jusqu'ici rien de tangible n'a été fait.

Chacun à sa façon

Après les événements qui viennent de se dérouler à Ottawa, il est fort amusant de lire le texte d'une allocution prononcée par Elroy Robson, à une récente réunion du Conseil national d'amitié canado-soviétique, et que reproduit dans sa livraison de février le "Canadian Unionist", organe du Canadian Congress of Labour.

Elroy Robson soutient que nous devons prouver, de façon pratique, notre amitié à l'égard de la Russie. Et que cette façon pratique, c'est de lui accorder des crédits pour qu'elle puisse acheter nos marchandises.

Nous constatons aujourd'hui que la Russie, elle, avait une façon beaucoup plus pratique de nous démontrer son amitié, une façon toute particulière.

Mais puisque nous parlons de crédit à la Russie, pourquoi le Canada accorderait-il des crédits à tous et à chacun pour vendre des marchandises dont nous avons ici, en ce moment, un très grand besoin?

Le crédit peut, en certaines circonstances, être une chose excellente. Mais il ne l'est pas si le débiteur non seulement n'a pas l'intention de payer ses dettes mais si, en outre, il s'efforcera de ne plus jamais acheter de nous dès qu'il aura un peu d'argent.

Si nous continuons à distribuer des crédits à tous ceux qui en demandent, il vaudra mieux que nous fassions disparaître castor et feuille d'érable pour les remplacer par ce bon fruit qu'on appelle la poire.

Médecin retardé



Cette petite fille, Ruth Mallon, de Long Branch, souffrait de pneumonie, et comme une inondation empêchait le médecin de se rendre à la maison de ses parents, on décida de la transporter en partie par eau, jusqu'à un hôpital de Toronto.

La Cour d'Appel ordonne un nouveau procès pour Duon

La Cour d'Appel a ordonné, hier, sur le banc, l'instruction d'un procès dans la cause de Paul Duon, qui s'était avoué coupable du vol d'une torche électrique de \$5 dans une voiture et avait été condamné pour cette offense à trois mois de détention. Une question de fait sur la capacité de rendre témoignage de l'inculpé a été soulevée par la défense et maintenue séance tenante.

Duon, appréhendé par la police, avait été traduit en Correctionnelle, le mois dernier, sur une accusation de vol dans un réceptacle fermé à clef et avait enregistré un plaidoyer de culpabilité.

La défense avait par la suite demandé à ce que le plaidoyer soit changé parce que, disait-on, le prévenu au moment de l'arrestation et de la comparution n'était pas en état de prendre une décision. La Cour avait cependant maintenu le premier plaidoyer et condamné le prévenu à trois mois de prison.

Incapable de décider

La cause fut donc portée à la Cour d'Appel. On procédait hier à l'instruction, sous la présidence de l'hon. juge St-Germain. La défense,

représentée par Me Bernard Lebel, assisté de Me Alexandre Chevalier, c.r., soumit une requête sur la détermination de la preuve à faire et déclara que les faits relativement à l'état de Duon étaient les suivants: l'inculpé souffre d'une maladie de rein grave et le soir de l'arrestation, il se trouvait dans un état d'ébriété avancé. Le lendemain lors de la comparution, la combinaison de l'ébriété et de l'état pathologique enlevaient à l'accusé la faculté de discerner et de se prononcer sur sa culpabilité. La Cour devait, en conséquence, renverser la décision de première instance et ordonner un procès, conclut la défense.

Une déclaration assermentée d'un médecin confirmant les dires de la défense fut versée au dossier. Et la Couronne, après s'être enquis des faits auprès de la police, confirma que Duon était "en boisson" lors de l'arrestation.

L'hon. juge St-Germain rendit la décision unanime des cinq juges.

Choses étranges à l'hôtel de ville

On serait porté à croire que l'autorité municipale fait tout en son possible pour éviter, à Montréal, une crise de chômage. Cependant, c'est tout le contraire qui arrive. Les vétérans désireux d'établir un kiosque de journaux — aux endroits où il n'y en a pas — se heurtent à toutes les difficultés imaginables et, généralement, abandonnent la partie convaincus que l'on préfère leur payer des allocations de chômage plutôt que de leur accorder la chance de gagner leur vie.

Il va de soi que des règlements assez sévères doivent régir l'établissement des kiosques de journaux mais, à Montréal, ces règlements sont si nombreux et si variés qu'il faut des semaines de démarches avant de se faire dire, plus souvent qu'autrement, "non". Mais si on répond oui, dans tous les départements intéressés, il va falloir alors attendre longuement la ratification de l'exécutif.

Toutefois, ces vétérans trouvent étrange que, pour certains individus, les règlements s'avèrent beaucoup moins compliqués. Ils se sont informés et ont appris que X avait tout obtenu, sans difficulté, parce qu'un politicien le protégeait. La réaction bien normale du vétéran qui a échoué dans ses démarches, c'est de croire qu'il y a là un "racket".

Il n'en a pas la preuve, et nous non plus, mais il semble indéniable que tout au moins la politique joue un rôle important même quand il s'agit de modestes kiosques de journaux.

M. James et les grèves

Les socialistes cherchent généralement l'appui de professeurs d'université pour justifier leurs théories. Mais il serait ridicule de croire que tous les universitaires ont des tendances socialistes. M. F. Cyril James, recteur et chancelier adjoint de l'Université McGill, vient de faire des déclarations qui seront loin de plaire à nos socialistes.

M. James a en effet affirmé que les grèves actuelles sont, pour la plupart, "contraires au bien commun". "La grève pour relever le salaire comme la surenchère des prix, compromet le bien national". Il peut y avoir des cas où les salaires ne sont pas ce qu'ils doivent être mais les mouvements concertés des syndicats ouvriers pour des hausses générales de gages provoquent automatiquement des hausses des prix. Parfois, cette hausse de prix n'a pas lieu, parce que le gouvernement vote des subsides. Mais ces subsides, il faut bien que quelqu'un les paie. Et ce sont tous les contribuables, ouvriers compris, qui acquittent la note par des impôts.

La déclaration de M. James n'est peut-être pas très agréable à entendre mais, qu'on le veuille ou non, elle est tout à fait logique.

Projet d'un nouveau statut pour les Indes

Londres, 19. (B.U.P.) — Sir Stafford Cripps retourne aux Indes, annonce-t-on aujourd'hui, comme chef d'une mission de trois ministres, afin de présenter au nouveau l'offre de gouvernement constitutionnel qui fut refusée en 1942, parce qu'elle ne comportait pas l'indépendance immédiate.

Lord Pethick-Lawrence, secrétaire d'Etat pour les Indes, a révélé, à la Chambre des Lords, que la mission se composerait de Cripps comme chef, de A. V. Alexander, premier lord de l'Amirauté, et de lui-même. Elle sera munie de pouvoirs plénipotentiaires.

Pethick-Lawrence a dit que la mission collaborerait avec le vice-roi Wavell pour élaborer une nouvelle constitution indienne. On avait déjà dit auparavant qu'elle aurait le pouvoir absolu de résoudre la question constitutionnelle des Indes.

Fermeture d'un club canadien, à Londres

Londres, 19. (B.U.P.) — Le club canadien "Beaver" du square Trafalgar, a fermé ses portes aujourd'hui, après 311 semaines d'activité continue, au cours desquelles il a reçu au delà de 16 millions et demi de visites des membres des forces canadiennes et alliées.

Ce club avait été ouvert le 19 février 1940 par Vincent Massey, haut-commissaire canadien. Il a connu son plus grand succès quelques temps seulement après son ouverture, alors que le visitaient de 15 à 16,000 personnes chaque jour. La "Cuisine québécoise" et le "snack bar" y servaient plus de 40,000 repas par semaine.

Les divers services du Club comprenaient un salon de barbière (l'un des principaux de Londres), des distractions, et des lits pour les militaires. Il fut atteint par une bombe en mars, 1941.



Le joyeux réveil

DIFFERENCE

Un vétérinaire et un médecin discutent ensemble. Au cours de la conversation le vétérinaire s'écrie: — Enfin, mon cher confrère... — De grâce, fait le médecin, en l'interrompant, respectez mes malades.

Il n'y a point de plaisir qui ne perde à être déjà connu.

— (Marivaux).

Le problème du taxi

Régie provinciale à suggérer lors de l'assemblée spéciale

Alors que le président de l'exécutif annonçait hier qu'une assemblée spéciale du conseil serait convoquée vers le milieu de mars pour discuter à fond de la question du taxi, on a formulé, dans les milieux municipaux, une suggestion à l'effet de placer le taxi sous le contrôle de la Régie provinciale des transports, — "apportant ainsi une solution provinciale à un problème métropolitain", a-t-on souligné, dans ces milieux.

La suggestion n'est pas neuve — comme le problème du taxi d'ailleurs — puisqu'elle compte déjà six années d'existence. Elle était inscrite dans le rapport de la Commission Schubert, qui en 1939, siégeait sur la question du transport et des voitures de louage. Cette commission, qui avait été saisie d'un projet de franchise à accorder à Taxis Limited, constatait les mêmes maux qu'en 1946, sauf que les 832 taxis d'alors étaient considérés comme trop nombreux.

Sous la Régie

La Commission déclarait dans son rapport soumis au conseil le 16 avril 1940 que "l'intérêt du public et de tous les intéressés serait amplement et suffisamment protégé contre les abus et l'exploitation injuste si la Régie provinciale des transports et communications, en vertu des pouvoirs que l'on recommande de lui accorder pour la réglementation de l'industrie du taxi avait seule le droit indiscutable de déterminer les deux maximums, le type de matériel utilisé et toutes les autres conditions relatives au service".

Elle ajoutait en recommandation qu'instruction soit donnée aux avocats de la Cité:

20- de préparer les amendements requis pour que les pouvoirs de la Régie soient étendus de façon à comprendre dans sa juridiction l'industrie du taxi dans le district métropolitain de Montréal.

20- de préparer les amendements aux statuts nécessaires par ce transfert de juridiction.

Juridiction exclusive

D'après un projet de convention qui était annexé au rapport de la commission, la régie provinciale aurait eu "la juridiction exclusive et originale sur toutes les questions se rapportant à l'exploitation des services de taxis et d'automobiles de louage dans la cité de Montréal et dans les municipalités sous le contrôle de la Commission métropolitaine de Montréal". Elle aurait eu pouvoir d'édicter des mesures pour régir l'exploitation et l'entretien des voitures de louage.

Une pléthore en vue

Le contrôle par la province serait la solution idéale, dit-on dans ces milieux: supposons que Montréal émette 1.000 permis de taxi. Rien n'empêche les villes envi-

ronnantes d'émettre un nombre égal ou supérieur. Montréal serait le marché tout indiqué pour ces taxis-fantômes, qui ont droit d'entrer dans la ville. Quel contrôle de police pourrait arrêter ces chauffeurs de l'extérieur, venant faire affaire dans nos quartiers? Nous avons déjà assez de problèmes de police."

Cette suggestion, a-t-on laissé entendre, sera mise devant le conseil lors de l'assemblée spéciale de mars.

Le procès de Murray et al différé au 22

Le procès de sept des huit jeunes gens—Murray et al—qui devait s'instruire hier, en Cour des Sessions de la Paix, devant le juge René Thérberge, en marge du vol de \$800 d'habits à Saint-Henri, a été différé au 22 février, à la demande de la défense, le juge Amédée Monnet devant faire connaître sa décision vendredi, dans une autre cause contre le même groupe.

Me Maurice Cousineau, avocat du ministère public, consentit à la remise.

Cause de Meunier

La cause d'Alphée Meunier, accusé de parjure au sujet d'un cautionnement, a également été différée, sur proposition de Me Oscar Gagnon, CR, avocat-chef du ministère public, agissant en poursuite avec Me Cousineau. Meunier reviendra aux Sessions, le 14 mars prochain. La défense est représentée par Mes Jean Hétu et Alexandre Chevalier, CR, ce dernier agissant comme conseil.

Le juge Thérberge a enfin renvoyé à un autre magistrat l'instruction d'une cause où l'accusé, étant invité par son avocat à avouer sa culpabilité, hésita à ce faire. La défense après avoir enregistré un plaidoyer de culpabilité, avait demandé à la Cour d'annuler la plainte de vol pesant sur le prévenu. Le président répondit que cette matière était du ressort exclusif de la Couronne et décida finalement de référer la cause à un autre juge.

Au Cercle Universitaire

Le conférencier au déjeuner-causerie de jeudi prochain, au Cercle Universitaire, sera M. Pierre Dagenais, professeur de géographie. Sujet: "Le Québec ignoré". M. Benoit Brouillette présidera.

Une température moyenne de 58 à 62 degrés met-elle la vie en danger?

La Cour des Sessions—saisie il y a quelque temps d'une cause étrange et nouvelle dans les annales judiciaires—doit aujourd'hui décider si le fait de ne pas chauffer suffisamment une maison constitue un délit de nature pénale, c'est-à-dire que la "plus-économie" présumée du chauffage peut être de nature à mettre la vie des gens en danger et par là constituer un acte criminel?

La cause s'est instruite à l'enquête, hier, devant le juge C.-E. Guérin, qui a décidé d'ajourner la procédure pour permettre à un médecin de donner son opinion sur le danger que pourrait représenter pour les habitants d'un appartement une température constante de 58 à 62 degrés Fahrenheit.

Ce n'est pas chaud

L'accusé est propriétaire d'une maison de rapport de Parc-Extension. Le plaignant, son locataire, prétend que le prévenu, en raison de l'article 286 du Code pénal, a commis un acte délictueux par lésine sur le chauffage. Il a mis, dit-

il, la vie de mes enfants en danger. De fait, on dut envoyer l'un d'eux chez son grand-père, à la Noël parce qu'il souffrait d'une affection des poumons.

La poursuite, représentée par Me Claude Prévost, CR, fit entendre plusieurs témoins, qui déclarèrent que le propriétaire n'avait fourni qu'une température de 58 à 62 degrés F. jusqu'au moment où la plainte fut portée. A ce moment-là, elle atteignit 70 degrés pour s'y maintenir, paraît-il.

Un locataire ajouta que les conditions existant dans le logement du plaignant étaient identiques à celles prévalant dans le sien. La chaleur était cependant un peu plus vive—mais pas trop!—au rez-de-chaussée.

Le juge Guérin, en vrai Salomon, décida, après avoir entendu ces représentations, de remettre le tout au 27, afin d'entendre le médecin, dont le témoignage vaudra son pesant d'or dans la détermination des effets civils ou pénaux de cette affaire "calorique".

Changement de musique!



Richard T. Frankenstein, vice-président démissionnaire des Syndicats des travailleurs de l'auto (CIO), retouche une partition d'opéra qu'il fera bientôt éditer. Il aurait démissionné pour consacrer plus de temps pour sa famille et la musique. Il habite Détroit, Michigan.

Le parti communiste financé par l'ambassade soviétique

Toronto, 19. (B.U.P.) — L'ancien agent spécial de la police provinciale ontarienne, le capitaine William Dempster, réitère son accusation que l'ambassade soviétique à Ottawa a financé directement le parti communiste à Toronto. Il voit dans la présente cause d'espionnage une justification des dossiers qu'il a constitués sur les sympathisants communistes.

Le capitaine Dempster a été congédié de la police provinciale à la suite d'une enquête basée sur les accusations portées par le chef du parti OCF ontarien, M. E.-B. Joliffe au cours des élections provinciales de juin 1945.

Difficultés éprouvées par les brise-glaces

Le brise-glaces du gouvernement, le "N.B. McLean" qui avait dû retourner aux Trois-Rivières pour éviter d'être littéralement emprisonné dans les glaces, a repris hier sa course sur le fleuve. Hier soir, avant de jeter l'ancre il était en face de Louiseville. Aidé du "Ernest Lapointe", le brise-glaces a réussi à briser un embâcle en face de Nicolet. On ne croit pas que les deux brise-glaces ne soient à Sorel avant la semaine prochaine. De cet endroit à la Longue-Pointe, il reste encore une distance de 39 milles nautiques à parcourir.

Beaucoup de besogne reste à accomplir avant de libérer entièrement le chenal navigable. On ne saurait préciser présentement la date de l'ouverture de la saison maritime au port de Montréal. L'an dernier, elle ne se produisit que le 9 avril.

Révélation

Au cours de l'entrevue donnée à la British United Press, il a dit: "Je peux vous nommer la banque et la succursale. A l'enquête, la somme de \$40,000 fut mentionnée. En fait, le montant était de \$50,000 et il fut certainement versé par l'ambassade. Le parti ouvrier-progressiste était désargenté et ce paiement a rétabli ses finances".

Les méthodes soviétiques

Dempster dit qu'il connaît bien les méthodes soviétiques. En 1940, il était en Russie et se faisait passer pour un membre de la mission ferroviaire britannique; il fut conduit à la prison de la Loubianka pour interrogatoire. Avec d'autres sujets britanniques, il s'évada cinq fois de prisons russes. Finalement, les 16 Britanniques furent échangés pour 40 Russes détenus en Grande-Bretagne.

"Je ne m'intéressais pas au OCF en 1945 mais aux rouges qui s'étaient infiltrés dans le OCF. On sait depuis longtemps que l'espionnage soviétique est à l'oeuvre".

Il évalue à 1.800 le nombre des membres du parti communiste à Toronto et certains occupent des postes inattendus, dit-il.

Mort subitement dans un train à Mackayville

On a transporté à la morgue, vers neuf heures, hier soir, pour fins d'autopsie et d'enquête, le cadavre de M. Albini Snelder, âgé de 55 ans, demeurant au No 145, rue Lorne, est, à Greenfield Park. M. Snelder est mort subitement dans un

Requête rejetée en Cour d'Appel

Québec, 19. (B.U.P.) — Par une décision majoritaire, la Cour d'Appel vient de rejeter la requête présentée par les procureurs de M. Louis Marie Keable, de Ste-Anne-des-Monts, qui demandait la permission d'en appeler à la Cour Suprême du Canada du jugement renvoyant sa poursuite en "quo warranto" contre M. J. Ernest Laford, membre de la commission provinciale du service civil. Les honorables juges J. A. Gagné et Garon Pratte ont fait enregistrer leur dissidence. Ils étaient d'avis que la requête devait être accordée.

M. Keable n'a pas encore épuisé tous ses moyens. Il lui reste encore la faculté de demander directement à la Cour Suprême la permission d'en appeler devant elle.

L'ART DANS LA MUSIQUE

"Il faut obéir en art à certaines lois immuables," déclarait hier le conférencier invité à la Société d'Etude et de Conférence. M. Alfred Laliberté, pianiste réputé.

Cette vérité fut mise en lumière par l'éminent pédagogue qui l'illustre au piano par des exemples nombreux, pendant que M. Raymond Laplante donnait lecture du texte rédigé par M. Laliberté.

L'origine de l'art, sa fonction et son but furent détaillés ainsi que ses rapports avec l'être humain tout entier, c'est-à-dire corps et âme. Dans la musique, comme dans la Nature, la trinité va de pair. Il y a le génie, l'art et l'oeuvre; l'auteur, l'interprète et le public; la pensée-cause, l'art-moyen et l'oeuvre-effet.

Réunion de "l'état-major" de la Fédération des Oeuvres de Charité c.-f.

Vingt-sept vice-présidents de surveillance et présidents d'arrondissement constituant l'état-major de la grande campagne de la Fédération des Oeuvres de Charité Canadiennes-Françaises qui débutera vendredi dans cent neuf paroisses, se sont réunis hier soir au Cercle Universitaire et ont mis au point les derniers détails de la stratégie de l'offensive annuelle de la charité. Des rapports du travail préliminaire accompli dans tous les coins de la ville ont été soumis à l'assemblée et tous ont mentionné la certitude d'un grand succès et souligné que l'enthousiasme régnait partout.

Le président général de la campagne, monsieur Eugène Thérien, a cependant donné un mot d'avertissement: "Tout semble très bien aller, a-t-il dit, mais il faut absolument que les auxiliaires se mettent à l'oeuvre dès maintenant et qu'ils ne relâchent pas leurs efforts d'ici la fin de la campagne."

Les paroisses sont le pilier de la campagne annuelle de la Fédération. Du succès qu'elles obtiendront dépend directement le budget de nos trente-huit oeuvres au cours de 1946.

Quand un homme a honte de lui, il est impitoyable pour les autres. — (Dumas).

train des "Southern Railways", en arrivant à Mackayville.

On avertit les agents de la Sûreté provinciale. On rapportait, hier soir, que la mort était attribuable à des causes naturelles.

CE SOIR

Ou tout autre soir, pourquoi rester éveillé et tourner dans votre lit? Obtenez le soulagement voulu en prenant des Pastilles Smith Bros. contre la Toux—Noires ou au Menthol—30c partout.

PASTILLES SMITH BROS. CONTRE LA TOUX

TISSUS

ROBINTEX

ILS SONT ENCORE RARES MAIS CELA VAUT BIEN LA PEINE D'ATTENDRE

DEMANDEZ-LES CHEZ VOTRE TAILLEUR FABRICATION BRITANNIQUE GARANTIE

Sept causes entendues en 2 jours

Appel de la sentence de Sonberg et Bercovitch pris en délibéré

La Cour d'Appel a pris en délibéré hier l'appel de George Bercovitch et Dave Sonberg, condamnés en janvier dernier, par la Cour des Sessions, à dix années de pénitencier, pour vol avec violence, disposant ainsi, en moins de deux jours, de sept causes criminelles portées au rôle de février. Ce fait est à souligner car il démontre que la Cour d'Appel, comme les autres tribunaux, tient à accélérer la procédure. Il ne reste plus au rôle que deux causes qui n'intéressent pas la Couronne directement.

Me Oscar Gagnon, CR, avocat-chef du ministère public, a lui-même plaidé six causes en deux jours devant les honorables juges.

La défense

Dans la cause Bercovitch et Sonberg, la défense, représentée par Me Joseph Cohen, CR, a déclaré que les appelants auraient pu être déclarés coupables d'obstruction d'argent sous fausses représentations et que le juge d'instruction était dans l'erreur en les condamnant pour vol avec violence.

Hausse considérable des ventes des Biens de Guerre

Pour le troisième mois consécutif, les ventes de janvier dernier de la Corporation des biens de guerre ont augmenté considérablement. En effet, alors qu'elles s'élevaient à \$10.067.492 et \$10.155.222 en novembre et décembre derniers, elles se sont chiffrées par \$14.475.449 en janvier.

Seules les ventes de machines-outils et accessoires, au cours du mois dernier, ont rapporté la somme de \$5.050.081. Les ventes de véhicules-moteurs se sont élevées à \$2.140.000 et celles de navires, à \$1.900.000.

Les totaux des ventes principales pour les dix derniers mois sont les suivants: machines-outils, \$14.431.406; navires, \$13.224.044; biens immobiliers, \$7.977.877; métaux, \$4.76.701; outillage d'automobile, \$4.436.790; machines, \$3.410.214.

Les changements effectués par la Dominion Textile ont été entièrement justifiés

La Compagnie Dominion Textile vient d'être avisée d'une décision du Conseil régional du Travail en temps de guerre, qui "justifie complètement" les changements effectués dans les salaires et les répartitions de tâches dans les filatures locales de la Compagnie et "démontre clairement le manque de fondement" des accusations portées par les Ouvriers-Unis du Textile d'Amérique, d'ill un communiqué de la Compagnie. Le rapport du Conseil du Travail, signé par M. H.C. Leprun, de Québec, fait suite à une requête instituée lors d'un différend ouvrier survenu en décembre dernier.

M. Bertrand Boissonnault, directeur des relations industrielles de la Compagnie, a dit dans une déclaration:

"Le point principal dans le rapport, c'est le fait que l'on y signale que 88,01 pour cent des employés de ces filatures ont reçu une augmentation directe de salaire, sans augmentation dans leur travail. Dans 24 pour cent des cas seulement, le fardeau de travail fut élevé au niveau des autres filatures, sans

augmentation correspondante dans les salaires.

Autres cas

"Dans 1,05 pour cent des cas, l'augmentation se fit sentir dans le travail et le salaire à la fois. Plus de cinq pour cent des employés bénéficièrent d'une augmentation de leur salaire en même temps que d'une réduction dans leur travail. Les modifications effectuées n'eurent aucun effet sur 1,91 pour cent des employés et un groupe particulier, comprenant 1,42 pour cent des employés, dut abandonner le travail à la pièce pour travailler à l'heure.

"Ces modifications, évidemment, sont identiques à celles qui ont récemment été mises en vigueur dans toutes les autres filatures de la Compagnie et elles ont augmenté d'un million de dollars les salaires payés annuellement par la Compagnie."

AVIS

AVIS est par les présentes donné que, Isabella Eleonora Cantile Angus de la cité de Montréal, province de Québec, s'adressera au parlement du Canada, à la prochaine session ou à la session suivante, afin d'obtenir un bill de divorce d'avec son époux, Richard Forrest Angus, Agent de change, de la cité et du district de Montréal, pour cause d'adultère.

Daté à Montréal, province de Québec, ce 28e jour de janvier, 1946.

FOSTER, HANNEN, WATT & STIKEMAN

Procureurs de la Requête, 507 Place d'Armes, Montréal, Qué.

PETITES ANNONCES

ATTENTION CAMIONNEURS

Nous avons actuellement en mains pour installation immédiate: MO-TEUR REBATI POUR CAMION FORD DE TOUTES CAPACITES.

Généreux Motor Co. Ltd

1144 Bleury - LA. 6241

Conduite étrange



Ce patrouilleur de comté, M. J. F. Berdeaux, à gauche, et le constable M. W. Hudson, mettent les menottes à une femme identifiée comme étant Mme Mabel Jean Palmer, 45 ans, avant de la conduire au quartier-général de la police, à Miami. On la croit disciple d'un culte étrange. Elle sera gardée en observation. Un rapport veut qu'elle se soit tenue debout pendant 4 heures, dans une ruelle, tenant un plat de prunes dans ses mains.

John Bracken devant les tribunaux!

QUEBEC, 19. (B.U.P.) — Le nom de M. John Bracken a été cité par le Huissier, ce matin, dans les couloirs de la cour des sessions de la paix. Un mouvement de curiosité a parcouru instantanément tout l'étage de la Cour. Mais on s'est vite rendu compte qu'il s'agissait d'une erreur. Le prévenu qui était appelé devant M. le juge Achille Pettigrew, sous l'accusation de n'avoir pas payé sa licence de radio, n'était pas le chef du parti progressiste-conservateur, mais un Québécois authentique dont le nom a à peu près la même assonance!

Les bras de Suzanne Degnan retrouvés

Chicago, 19. (B.U.P.) — On a retrouvé aujourd'hui les bras de la petite Suzanne Degnan, enlevée et assassinée le 7 janvier dernier. Les bras furent trouvés dans un conduit d'une manufacture d'appareils électriques, près de la demeure des parents de la victime.

Des ouvriers préposés à l'entretien de l'usine de la compagnie Commonwealth Edison ont trouvé les bras lorsqu'on leur a signalé des troubles près du conduit.

Les ouvriers ont immédiatement appelé la police qui a apporté les bras à la morgue.

La police avait troué la tête de

MM. Asselin et Roberge à New-York

Le président du comité exécutif, le conseiller J.-Omer Asselin, et M. Lachance Roberge, directeur des finances, sont partis vers 6 heures, hier soir, pour New-York, où ils doivent rencontrer des représentants du syndicat américain qui écoulera l'émission de \$85.000.000 en monnaie américaine prévue par le projet de refinancement adopté lundi par le conseil.

Après une brève séance de l'exécutif, M. Asselin s'est rendu à l'aéroport en vitesse afin d'atteindre la métropole américaine au cours de la soirée.

Les conseillers, cependant, après la séance de lundi, n'étaient pas nombreux à l'hôtel-de-ville. Le chef du conseil, le conseiller Pierre Desmarais, était toutefois au poste.

Les cultures

Il convient de souligner ici le travail accompli par le bureau du greffier, M. J.-A. Mongeau, après la séance de lundi. Afin que le règlement tel qu'amendé soit prêt dès hier après-midi, le coller n'a pas été abandonné après l'assemblée du conseil. Et toute la journée, ce fut activité fiévreuse au greffe.

Débat interuniversitaire

Jeudi soir, le 21 février, aura lieu au Plateau le quinzième débat interuniversitaire (Laval-Ottawa-Montréal) pour le trophée "Villeneuve", emblème de l'éloquence chez nos étudiants.

MM. Guy Desjardins, e.e.d., et Lionel Mougnot, e.e.d., de Montréal se mesureront à MM. Fernand Quirion et Florian Carrière, d'Ottawa. Le Président du débat, M. J. Jacques Beauchemin, président des e.e.d. Au nombre des membres du jury on remarquera MM. Maurice Rinfret, Pierre Desmarais, et le Dr Denation Marlon.

La fillette dans un tureau d'égoût le lendemain de son enlèvement. On avait ensuite retrouvé les jambes et le tronc quelques heures plus tard. Il ne restait plus que les bras à retrouver.

HORAIRE QUOTIDIEN de la RADIO

Mercredi
le 20 février

KAC

6.25—Ouverture
6.30—Le Réveil Provincial
7.00—Musique légère
7.25—Pot-pourri
7.40—Intermède musical
7.45—Le quart d'heure...
8.00—Premières nouvelles
8.15—Chansons de Louise
8.30—Bull. Sports
8.35—Péjénour musical
9.00—L'information
9.10—La valse du matin
9.15—Santé tambour n...
9.25—Mélodie — Vedette
9.30—Gravure du rire
10.00—Radio-variétés
10.30—Chansonnettes

CHLP

8.15—Bonjour voisins
8.30—Le réveil-matin
9.00—Bulletin d'inform...
9.00—Mascarade Musicale
9.30—Radio-Journal
9.45—Santé musicale
9.50—Marches
10.00—Tangos "Par Cana...
10.15—Musique pour tous
10.30—Radio-Information

CBF

7.30—Nouvelles et int...
8.00—Radio-Journal
8.15—Élévations nat...
8.30—Mélodies
9.00—Bulletin de nouv...
9.05—Pot-pourri musical
9.30—Chansons que...
10.00—Sur nos ondes avec
10.15—Courrier du jour
10.30—Vie de Famille
10.45—Sur demande spéc...

CFCF

7.00—Nouvelles
7.45—Musique
8.00—Nouvelles
8.15—Coffée Time
8.30—Top of the...
8.55—Nouvelles
9.00—Breakfast Club
10.00—Nouvelles
10.15—Life can be beautif...
10.30—Spotlight on Holly...
10.45—Listening Post
11.00—Morning Serenade
11.15—Tello Test Quiz

10.45—Casa Loma Time
11.00—Coffret musical
11.30—Le club de la galette
12.00—Dramas of Life
12.10—Orgue populaire
12.15—Radio-avicole
12.30—Grande Soeur
12.45—Histoires d'amour
1.00—Betty Bee-Hive
1.15—Révéle musicale
1.30—City improvement
1.35—Café de la ménag...
1.45—Mét. Rancourt
2.00—Capsules mélodi...
2.15—Musique militaire
2.30—On veut savoir
2.45—Nouvelles
2.50—Femmes
2.55—Hollywood

11.00—Planète
11.15—Musique de danse
11.25—Vieilles nouvelles
11.30—Thé Polka Dots
11.45—CinéMondé
12.00—Heure féminine
12.00—Radio-Journal
1.00—L'heure féminine
1.10—Le trio Joe Seldner
1.15—John Howard King...
2.30—L'orch. Alb. Sandler
3.00—Opéra

11.00—Grande Soeur
11.15—Mét. Rancourt
11.30—Les Joyeux Troub...
12.00—Jeunesse Dorée
12.15—Quelles nouvelles?
12.30—Nouv. de la B.B.C.
12.35—Réveil rural
1.00—Rue Principale
1.15—Radio-Journal
1.25—Vos disques préférés
1.30—Vers le soleil avec
1.45—Le quart d'heure des
2.00—Le Moulin de la...
2.15—Intermède

11.30—Woman's World
11.50—Nouvelles
12.15—Middy Melod...
12.30—Solier's Wife
12.45—Truth and Fiction
12.55—Story Teller
1.00—Nouvelles
1.15—Constance Bennett
1.30—But not Forgotten
1.45—Our Singing Band
2.00—Concert Orch.
2.30—Music of Manhattan
3.00—Al Pears Show
3.30—Ladies be seated

2.00—Aventures (disques)
4.00—Even social
4.15—KAC ce soir
4.20—Résumé de nouv...
4.50—Variétés
4.55—Lise Marois
5.00—Le vieux Loup de...
5.10—Les chansons de...
5.15—Pierre et Pierrette
5.30—La rue phénix
5.40—Tangos et chansons
5.45—Madeleine et Pierre
6.00—Tangos et...
6.15—Piano-fantaisies
6.20—Les Floche
6.25—Forum des Sports
6.40—Pièces du jour
6.45—Nouvelles
7.00—Fautoull

4.00—Meet the Band
4.20—Catalogue musical
5.00—Le thé d'après
5.25—CHLP ce soir
5.30—Radio-spécial
6.00—Radio-Journal
6.15—Mét. M...
6.30—Pré atmosphériques
6.30—Radio-Annuaire
7.00—Heure familiale
7.30—Chanson du soir
7.45—Oncle Troy

2.30—Lettre à la canad...
2.45—Chansonnettes
3.00—Le music-hall
3.30—Les ch.-d. de la m...
4.15—La Vie des Quatre
4.30—Radio-College
5.15—Prog musical
5.30—Les cotes de la b...
5.45—En parcourant l'h...
6.00—Yvan l'Intégrité
6.15—Radio-Journal
6.25—Chronique sportive
6.30—Revue de...
6.45—M. L.-P. Picard...
7.00—Un homme et son...

4.00—Jack Berch Show
4.15—The Fitzgeralds
4.30—Time for Women
4.45—For Distinguished...
5.00—Terry et Pirates
5.15—Dick Tracy
5.30—Musical
5.45—Your Gospel Singer
6.00—The Town Crier
6.15—Nouvelles
6.25—What's Happening...
6.30—Sportcast
6.45—Relax with Cal...
7.00—Famous Songs
7.15—Lum & Abner

7.35—Radio-théâtre min...
7.40—Moi j'ai dit ça?
7.45—Ch. françaises
8.00—Jean Rivard
8.30—Course au trésor
8.40—Musique à la carte
8.50—Inner Sanctum
9.00—Grand moments
9.05—P.-E. Corbell
9.45—Jo. Jean parlo
10.05—Vox Populi
11.00—Bons les sportifs
11.15—Dance Orch.
11.30—Invitation To Musi...
12.00—Nouvelles
12.05—Les Brown et orch.
12.30—Tommy Tucker et...
1.00—Nouvelles
1.05—Fin des émissions

7.35—Nouvellesclair
8.00—Métropole Rancourt
8.15—Les duettistes
8.30—Cascades musicales
8.40—Mystérie
9.30—La boîte à musique
10.00—Carlos Molina orch.
10.15—Nouvelles
10.30—Heure de la danse
11.00—Musique sur dem...
11.30—Fin de l'émission

7.15—Métropole
7.30—Soirée canadienne
7.45—Fiancée du Com...
8.00—Ceux qu'on aime
8.30—A travers les âges
9.00—Radio-Carabins
10.00—Radio-Journal et...
10.15—Causerie
10.30—L'Heure du Concert
11.00—Musique de jazz
11.10—Musique de danse
11.25—Bulletin
11.30—Johnny Long et...
12.00—Fin des émissions

7.30—Uncle Troy
7.45—French Charities
8.00—Organ and Violin
8.30—Treasure Trail
9.00—The Green Hornet
9.30—Fun Parade
10.00—Midweek Recital
10.30—Clarys Gazette
11.00—News
11.30—Johnny Long et...
12.00—Nouvelles
12.05—Dance Orch
12.30—Dance
12.55—Nouv. et Ferm.

Au Capitol



Hoagy Carmichael est un allié sympathique de Johnny Angel dans le film d'action et de mystère "Johnny Angel" qui prendra l'affiche vendredi au cinéma Capitol. Signe Hasso et Claire Trevor activent les deux rôles féminins.

Un spectacle à ne pas manquer au Gayety

"La Femme en Rouge", à l'affiche dans la revue du Gayety cette semaine s'inspire du chaud climat des îles Hawaï pour nous présenter son tour de chant et elle connaît beaucoup de succès. Dans ce numéro, Miss Wini Shaw sait attirer les applaudissements de la foule par son interprétation vraiment personnelle. Le spectacle de cette semaine, "New-York Follies" présente plusieurs vedettes. Disons tout d'abord que le bout-en-train "No 1", le maître des cérémonies Danny Montgomery, sans parenté avec l'illustre maréchal britannique, sait faire passer de très jolis moments aux auditeurs. Brown & Honey, deux danseurs nègres dont les pas les plus difficiles n'ont plus de secret, Phil and Bonnie, des imitateurs hors-pair, Eddie Hanley et sa troupe de comédiens qui feront tordre les plus pessimistes, autant de numéros qui sauront plaire aux milliers de personnes qui ne voudront pas manquer le spectacle du Gayety cette semaine.

Ajoutons en terminant le merveilleux numéro donné par la grande vedette Jacqueline Woods.

Succès du rire du Broadway au His Majesty's

"School For Brides" la comédie spirituelle qui tint l'affiche à succès comble, pendant deux ans sur le Broadway, prendra l'affiche lundi au His Majesty's pour y demeurer toute la semaine avec matinées les mercredi et samedi.

Bert Levy présente "School For Brides" en tournée. Cette ébouriffante comédie qui traite d'un sujet osé mais extrêmement drôle est l'histoire des difficultés auxquelles doit faire face un jeune promoteur qui se voit dans l'obligation de refaire ses finances et qui fonde dans cet esprit son école pour épouses. Un millionnaire excentrique qui a été marié et divorcé six fois, endosse l'institution à condition de pouvoir choisir l'étudiante la mieux classée, pour sa septième femme. Il se fera passer pour un membre de la faculté, afin de pouvoir mieux étudier les aspirantes.

★ L'Office du Film met en lumière les aspects les plus divers de la vie canadienne par la réalisation de documentaires tels que: Urnes de Scrutin — illustrant le mécanisme qui régit les élections fédérales, — Contrôle des Prix et Rationnement; démontrant la nécessité de maintenir le plafond des prix — et — Construction d'une maison: l'histoire d'une maison érigée en 24 heures.

• Si une propagande enseignait aux hommes que l'época est un digestif, nous les verrions bientôt capables d'en prendre sans vomir.

Horaire des Spectacles

LOEW'S — "Wonder Man": 10.05, 12.25, 2.35, 4.55, 7.25, 9.55.
PALACE — "Kiss and Tell": 11.35, 2.10, 4.50, 7.25, 10.00.
CAPITOL — "Lady on a Train": 11.30, 2.10, 4.45, 7.20, 10.00.
PRINCESS — "Getting Gertie's Garter": 10.00, 12.30, 2.55, 5.20, 7.50, 10.15 et "Rockin' in the Rockies": 11.15, 1.45, 4.10, 6.40, 9.05.
ORPHEUM — "Fruit Vert": 10.05, 12.30, 2.55, 5.20, 7.50, 10.15.
IMPERIAL — "The Daltons Ride Again": 12.20, 2.50, 5.20, 7.50, 10.25 et "Pursuit to Algiers": 11.10, 1.40, 4.10, 6.45, 9.15.
ST-DENIS — "Les Ailes Blanches": 12.40, 3.42, 6.35, 9.40; "Adémaï, Bandit d'Honneur": 11.30, 2.28, 5.20, 8.25.

Jennifer Jones dans "Love Letters"

"Love Letters" qui prendra l'affiche au cinéma Palace vendredi est un drame romantique dont les principaux personnages sont activés par Jennifer Jones et Joseph Cotten. Les deux rôles exigent des acteurs accomplis et sont expertement tenus. Les deux vedettes sont secondées par Ann Richards, Anita Louise, Cecil Kellaway et Gladys Cooper.

Les cinéphiles n'ont pas oublié que Jennifer Jones a mérité le trophée "Academy Award" pour son rôle de Bernadette Soubirous, son premier rôle à l'écran. Elle joua par la suite dans "Since You Went Away". Dans "Love Letters" Jennifer joue un rôle d'adulte, une femme qui sait aimer.

Les lettres d'amour dont fait mention le titre ont été écrites à Jennifer par Joseph Cotten pour un autre homme, mais elles n'en rapprochent pas moins les deux jeunes gens.

Un film sur le Siam d'autrefois

Irene Dunne se ménageait un chemin au milieu des étals de poisson et de légumes couverts de mouches, et des enfants qui piaillaient, pendant que le conseiller technique qui avait créé cette scène souhaitait que l'auditoire américain puisse voir le Siam d'aujourd'hui.

C'est une description authentique du Siam d'il y a 85 ans, a admis Chet Voravan qui du Siam vint en Amérique pour y étudier l'économie politique à l'Université de Californie.

Il surveillait une scène dans laquelle Mlle Dunne, qui personnifie le professeur Anna passe près de la section des quais pour y chercher un endroit où se loger. "Il faut voir aussi le palais du plateau 15 qui est une réplique authentique également. Ce contraste entre les pauvres et les riches n'existe plus maintenant que le pays est une démocratie. On devrait tourner après celui-là un film sur le Siam moderne qui est tout ce qu'un pays civilisé peut être.

Version française de "Penny Serenade"

"La Chanson du Passé", version française du film Columbia "Penny Serenade" prendra l'affiche vendredi au cinéma Orphéum. Irene Dunn et Gary Grant en sont les vedettes.

"La Chanson du Passé" est le récit tendre, émouvant, inoubliable de l'amour qui unit un jeune couple et du rôle que joua dans leur vie le petit étranger qui vint remplacer un enfant chéri. C'est un chaleureux plaidoyer en faveur de l'adoption, c'est un film qui touchera tous les publics.

Grant qui personnifie un journaliste et Irene Dunn son épouse sont typiquement le ménage américain moderne. Ils activent avec sensibilité et charme un des films les plus touchants et les plus humains dans l'histoire du cinéma.

Histoire de mutinerie moderne au Capitol

Une histoire moderne de mutinerie en haute mer, la mort mystérieuse du capitaine et de son équipage en mission de vengeance et un tendre roman d'amour sont les éléments du film RKO "Johnny Angel", qui met en vedette George Raft, Claire Trevor et Signe Hasso. Cette production prendra l'affiche vendredi au cinéma Capitol.

Le capitaine Johnny Angel s'est donné pour mission de débarrasser la terre des meurtriers de son père tué dans le cours d'une mutinerie alors qu'il avait à son bord cinq millions de dollars appartenant aux Français libres.

De Paulette il apprendra que l'or a été transféré à un yacht appartenant à un propriétaire de club de nuit, Sam Jewell. Grâce à l'aide de Paulette Johnny éclaircira le mystère et vengera son père.

Premier rôle important d'une artiste en herbe

Jane Greer qui depuis 18 mois est préparée pour la vedette aux studios RKO où elle subit un entraînement intensif, a obtenu un rôle important dans le technicolore "Sinbad the Sailor".

Mlle Greer sera la dame de compagnie de Maureen O'Hara. Elle portera les luxueux costumes de l'an 800 et dansera et chantera dans le style calypso dans les scènes de harem.

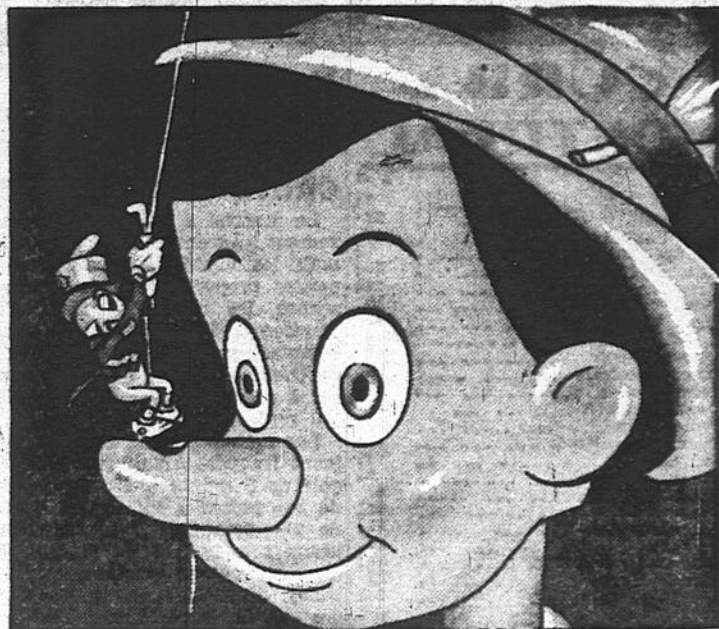
★ Au prochain festival cinématographique de Cannes, auquel participeront des cinéastes de tous les pays, l'Office National du Film présentera plusieurs de ses documentaires.

Téléphone: MA. 3759

GAYETY
Tous les jours, 2.30, 8.30 p.m.
Samedi, 2.30, 7.30, 9.45 p.m.
• Cette semaine •
La Brillante Vedette de la Scène et de la Radio
WINI SHAW
JACQUELINE WOODS
Charlie Page & Marjane
Eddie Hanley & Co
Phillips & Wall & Phil & Bonnie
Autres: Joies filles
Len Howard et Orchestre
NEW YORK FOLLIES
Avant première tous les lundis à 12.05 a.m.: Spectacle à Minuit

ST. DENIS
Gaby MORLAY
Irene CORDAY
Jacques DUMESNIL
LES AILES BLANCHES
avec MARCELLE GENIAT
SATURNIN FABRE
NOËL-NOËL
ADÉMAÏ
BANDIT D'HONNEUR
avec GABY ANDREU & GEORGES GRET

Au Princess



Hors Pinocchio qui est le principal personnage du film Walt Disney du même nom, Jimmy Cricket active un des rôles les plus importants de la production. Ce film raconte les aventures d'un garçonnet qui adopte un insecte et le dit sa conscience. Cette production technicolore prendra l'affiche vendredi au cinéma Princess.

Reprise de "Pinocchio" au cinéma Princess

"Pinocchio", une des réalisations les mieux aimées de Walt Disney, prendra l'affiche vendredi au cinéma Palace. La reprise de ce charmant technicolore réjouira jeunes et vieux.

"Pinocchio" a été écrit durant la seconde partie du dernier siècle par Carlo Lorenzini, sous le nom de plume de C. Collodi. Collodi était le nom du village où naquit la mère de Lorenzini.

L'histoire fut d'abord publiée par série dans un magazine italien, sous le titre "Les Aventures de Pinocchio", puis au début de 1900 fut

publiée aux Etats-Unis sous forme de brochure et obtint un succès immédiat. On le considère aujourd'hui comme un classique de la lecture enfantine.

THE DALTONS RIDE AGAIN
ALAN CURTIS
SON CHAUNY
BOWY DUTTON
GARY BERRY, JR.
BARBARA O'NEILL
JESS BARBER
JOHN LITTE
Maintenant
IMPERIAL

UNE HISTOIRE D'AMOUR
AVEC UNE CERTAINE
NOTE DE GAÏTE!
Diana BARRYMORE
Robert CUMMINGS
dans
"Fruit Vert"
avec Kay FRANCIS
John BOLES Andy DEVINE
Maintenant **ORPHEUM**

Danny Kaye
"Wonder Man"
Technicolor
VIRGINIA MAYO - VERA-ELLEN
2^e semaine **LOEW'S**

KISS and TELL
SHIRLEY TEMPLE
JEROME COURTLAND - WALTER ANGEL - ROBERT HENRIELEY
POWELL HALL - BOB TULLY
Maintenant **PALACE**

Universal Presents
Deanna DURBIN
"Lady on a Train"
RALPH BELLAMY - DAVID BRUCE
Maintenant **CAPITOL**

"GETTING GERTIE'S GARTER"
DENNIS O'KEEFE
MARIE MC DONALD
BARRY SULLIVAN - BONNE BOWEN
J. CARROLL NASH - SHEILA RYAN
JEROME CORNIN - VERA MARSH
Maintenant **PRINCESS**

DANS LA FINANCE

CURB de MONTREAL

Abbiti	27
B. & O.	47
Brown Company	62
Can. Dredge	28
Can. Marine	48
Can. Packers	15
Can. West House	61
C. W. Lumber	30
Claude Neon	65
Com. Alcohols	58
Cons. Paper	169
Dom. Oilcloth	41
Domacoma	173
East Steel Prod.	134
Fairchild	43
Fleet Aircraft	64
Ford "A"	81
Fraser Co.	53
Lambert Alf.	112
Lowrey	14
Massey-Harris Pld.	202
Marjia Bridge	12
Windsor Hotel	124

MINES	
Bonville	25
Central Cad.	47
Century Mining	43
Elder	129
Golder	28
Heva Cad.	50
Joliet-Quebec	139
Lake Shore	24
O'Brien	37
Pandora Cad.	32
St. Lawrence	103
Stadacona	124
Stand Gold	31

BOURSE DE NEW-YORK

American Can	36
American Smelting	63
American Tel. & Tel.	132
American Water Works	23
Anacosta Copper	47
Atchafalaya	104
Aviation Corporation	12
Baird Aviation	62
Bethlehem Steel	102
Boring Aircraft	29
Chesapeake & Ohio	63
Chrysler	128
Columbia Gas & Electric	12
Commercial Solvents	20
Consolidated Edison N.Y.	24
Cumtise Wright	102
Douglas Aircraft	93
Dupont de Nemours	191
General Electric	48
General Food	51
General Motors	72
Int. Paper Corp.	114
Kaiser Aluminum	63
McKenney Ward	78
National Biscuit	32
National Cash Register	39
National Distillers	68
N. Y. Central	30
North American	32
Phillips Petroleum	52
Pub. Service of N.Y.	26
Radio Corp. of Amer.	102
Republic Steel	32
Sears Roebuck	42
Simmons	43
Standard Oil of N.Y.	66
Texas Corp.	53
V.S. Rubber	69
T.S. Steel Corp.	82
Westworth	52

Directeur



M. George W. Huggett, président et administrateur délégué de la C.I.L., annonce la nomination de M. William H. Coates, Ph.D., L.L.B., B.Sc. (ci-haut) comme directeur de la Canadian Industries Limited en remplacement de Sir John Nicholson, qui a démissionné pour raison de santé. Au cours de visites au Canada, le Dr. Coates s'est familiarisé avec les affaires canadiennes. Durant la guerre, il servit temporairement de conseiller financier au Haut Commissaire du Royaume-Uni.

Il y a repli en place locale; chute à New-York

Le marché a enregistré un mouvement accentué de baisse hier mais les liquidations ont gardé de petites proportions; à la fin de la séance, les calculs variaient d'une fraction à 6 points et le virement comptait environ 73.100 valeurs industrielles et 199.600 actions minières à comparer avec 81.400 et 264.500 respectivement avant-hier.

Les métaux usuels ont été rudement frappés; l'aluminium a dégringolé de 5 points à 155 et Smelters de 3 1/2 points à 86; Nickel a glissé de 2 1/2 points à 43 et Noranda a perdu 1 point à 68 1/2; Hudson Bay n'a cédé qu'une fraction.

Les distilleries ont aussi essuyé des pertes importantes; Distillers-Seagrams a fait une chute de 6 points à 96; Hiram Walker a baissé de 3 points et Industrial Alcohol "A" de 1 point.

A WALL STREET

New-York, 19. — Le marché a subi aujourd'hui l'une des plus violentes réactions depuis près de six ans; les liquidations se sont abattues sur presque tous les groupes de valeurs et les cours ont baissé de 1 à environ 9 points.

Les recettes du P.C.

Les recettes brutes du Pacifique Canadien pour la semaine terminée le 14 février se sont élevées à \$5.580.000 à comparer avec \$5.784.000 pour la même période de l'an dernier; c'est une diminution de \$204.000 ou de 3,5 pour cent.

Du 1er janvier au 14 février, les recettes brutes forment un total de \$34.200.000 comparativement à \$35.391.000 pour la période correspondante de l'an dernier; c'est une baisse de \$1.191.000 ou de 3,4 pour cent.

Recettes de \$2,276,000 au Canadien National

Les recettes d'exploitation du Canadien National pour le mois de janvier 1946 se sont élevées à \$30.901.000, les frais d'exploitation à \$28.625.000, laissant une recette nette de \$2.276.000. En 1945, les recettes d'exploitation s'élevaient à \$32.568.000, les frais d'exploitation à \$28.714.000, et les recettes nettes à \$3.854.000.

BOURSE DES MINES DE TORONTO

Haut Bas Ferm.		
Abbiti	132	133
Ashwood	125	126
Anglo Can.	46	40
Bakamac	26	25
Bobjo	26	25
Crowshore	26	25
Denison	26	25
Envoy	26	25
Elder	111	116
Falconbridge	610	600
Ford A	31	30
Fraser	63	60
G.R.iles	23	21
Golder	28	24
Gypsum	154	151
Halcrow	16	15
Harker	22	25
Hosco	67	62
Imperial Oil	161	162
Indian Lake	50	56
Jack Walte	40	38
Jason	50	47
Joliet	146	136
Kerr-Addison	171	162
Labrador	915	895
La Luz	715	700
Lynx	45	41
Macassa	490	485
Martin	26	23
McColl	19	19
Negus	247	228
Noranda	694	68
Normetal	183	166
Orlen	315	305
Osisko	181	170
Orisk	62	60
Parbec	28	27
Preston	205	285
Quebec	123	118
Quebecmont	20	18
Rebecour	35	35
Roxana	122	116
Senator	136	125
Sladen	25	21
Thom. Lund	75	72
Thurbois	52	49
Union Gas	102	101
Union Corp.	28	27
Union Fuel A	47	47
Ventures	16	15
Vermilion	102	101
Waite Amulet	435	430
Walker	118	115

Surintendant adjoint



M. Léo Roy, B.Sc.A., I.C., qui vient d'être nommé surintendant adjoint de la division de la distribution de l'électricité à l'Hydro-Québec. M. Roy est un diplômé de l'Ecole Polytechnique de Montréal.

Une excellente année pour la Compagnie de Transport Provincial

Le dix-septième rapport annuel du conseil d'administration de la Compagnie de Transport Provincial, pour l'exercice clos le 31 décembre 1945, révèle que les recettes d'exploitation ont augmenté de \$650.979 sur l'année précédente et forment un total de \$5.402.267.

Après déduction des frais d'exploitation, des dépenses d'administration et des frais généraux, ainsi que des impôts frappant l'exploitation et du coût du permis, le revenu d'exploitation, en augmentation de \$204.886, s'est chiffré par \$1.507.941. Enfin, les bénéfices nets, avant déduction de l'impôt sur le revenu se sont élevés à \$1.112.862. Une somme de \$187.762 a été portée au compte de surplus et, au cours de l'année, on a versé des dividendes semestriels au taux de 20 cent.

La compagnie a établi un nouveau record dans le transport des passagers. Le total de ces derniers a été de 19.234.144.

BOURSE DE MONTREAL

Acadia A	22
Asbestos Corporation	31
Bathurst "A"	20
Bel Telephone	190
Brazilian	271
Can. Cement	173
Can. Steamships	212
Can. Breweries	223
Can. Car	183
Can. Celanese	67
Consumers Glass	423
Can. Locomotive	302
Cons. Smelters	56
Dis. Seagrams	96
Dom. Bridge	41
Dow. Glass	180
Dom. Steel "B"	142
Dryden Paper	15
Electrolux	182
Foundation Co.	273
Gatineau Power	16
G. Steel Wares	192
Gypsum Lime	153
Howard Smith	32
Imperial Oil	163
Int. Nickel	43
Int. Paper	474
Int. Power Pld.	104
L. of the Woods	31
Lang J. A.	21
Labatt	26
Massey-Harris	18
McColl-Fontenac	18
Molson's Brew	208
Nat. Breweries	45
Nat. Steel Car	24
Noranda	683
Ogilvie Flour	252
Ont. Steel	272
Power Corp.	151
Quebec Power	204
St. Lawrence Corporation	94
Shawinigan	232
Sharp Chem.	129
United Steel	112
Walker, Hiram	115
Wells Ltd.	25
Zeller's & p.c. Pld.	28

L'Argentine le plus grand producteur de blé après le Canada

Poursuivant sa série de conférences sur l'Amérique latine, M. Benoit Brouillette, professeur de géographie, a donné, hier soir, dans l'Amphithéâtre de l'école des Hautes études commerciales, une causerie sur la géographie économique de l'Argentine.

Le conférencier a divisé l'Argentine économique en trois régions. "Le Nord-ouest, dit-il, est une région consacrée à des cultures spéciales, par irrigation, telles que les vignobles et la canne à sucre. Puis dans les forêts du Chaco à l'exploitation du bois à tannin: sorte de bois très dur. Le centre ou pampas humide est une région destinée à la culture des céréales, du blé et du lin, mais surtout à l'élevage des grands troupeaux. Enfin le sud ou Patagonie est l'endroit de prédilection pour l'élevage des grands troupeaux de moutons".

Le travail du greffe

Puis M. Brouillette a parlé des cultures qui rapportent le plus à l'Argentine. Cette dernière est la deuxième productrice de maïs au monde après les Etats-Unis. Contrairement à nos voisins du sud qui produisent uniquement pour leur consommation, l'Argentine en exporte de 80 à 90% dans les pays européens. Puis le blé, dont elle est la deuxième productrice après le Canada. Aussi est-elle dans ce domaine notre plus fort concurrent. Cependant l'Argentine n'en produit pas autant que le Canada. Durant les années d'avant-guerre elle produisait annuellement quelque 300 millions de boisseaux de blé. Et enfin le lin qui atteint 50% du rendement mondial.

Le conférencier souligna ensuite l'importance, au point de vue économique, des grands troupeaux de bovins et de moutons qu'élève l'Argentine. "Celle-ci, dit-il, a un

Importantes saisies dans la région de Québec

Québec, 19 (B.U.P.) — La gendarmerie royale vient de saisir un alambic, des cigarettes et des marchandises entrées illégalement au Canada.

A Québec, elle a saisi 19.850 cigarettes à un individu venant du Nouveau-Brunswick. Le prévenu a été condamné à \$200 d'amende, aux frais ou à trois mois de prison.

A St-Georges-de-Beauce, la police fédérale a saisi une automobile ayant servi au transport d'un radio, de cigarettes et d'outils venant des Etats-Unis et entrés illégalement au pays.

A Tourville, 25 livres de tabac ont été également saisis, et dans la région de Matane, les policiers ont confisqué un alambic, 7 gallons d'alcool de contrebande et 25 gallons de moût.

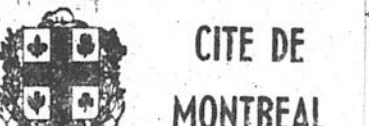
MESSE DE REQUIEM

Les membres du syndicat national des fonctionnaires municipaux assisteront demain matin à une messe de requiem, chantée pour le repos de l'âme des membres défunts au cours de l'année.

Cette messe sera chantée par M. l'abbé Philippe Morin, à 8 heures, à la chapelle Notre-Dame de Lourdes, rue Ste-Catherine, près St-Denis. Tous les fonctionnaires sont priés d'y assister.

«L'épave sordide» cette espèce d'avarice est dans les hommes une passion de vouloir manger les plus belles choses sans aucune fin honnête. (La Beauce).

troupeau de bovins de 33 millions de bêtes tandis que le Canada n'en a environ que 11 millions. Les moutons se chiffrent à 50.000; cependant elle n'est surpassée que par l'Australie qui en possède le double. En terminant M. Brouillette déclare que l'Argentine est un grand exportateur de viande frigorifique.



CITE DE MONTREAL

Etablissement de lignes homologues dans le but de réserver comme parc public le territoire compris entre les rues Prud'homme, Port-Royal, St-Denis homologues, Port-Royal projetée, Port-Royal et boul. St-Laurent, telles lignes étant indiquées en couleur rouge sur le plan P-51-St-Denis, en date du 9 janvier 1946, préparé à ce sujet par le service des travaux publics.

Avis est donné que le 15 mars 1946, à 10 h. 30 du matin, une requête sera présentée à la Cour supérieure, division de pratique, chambre numéro 31, au Palais de Justice, à Montréal, demandant la permission de modifier le plan général de la cité par l'établissement des lignes homologues ci-dessus décrites, conformément au plan P-51-St-Denis, préparé à ce sujet par le service des travaux publics, portant la date du 9 janvier 1946, et les signatures de monsieur H. A. Gibeau, directeur des travaux publics, et de monsieur J. A. Gravel, ingénieur-surintendant, division technique. Ledit plan, dont copie certifiée sera produite sur présentation de ladite requête, peut maintenant être examiné à l'hôtel de ville.

Montréal, le 18 février 1946.

(Signé)
Saint-Pierre, Choquette, Berthiaume, Emard, Martineau, McDonald & Séguin.
Procureurs de la cité requérante.



CITE DE MONTREAL

Etablissement d'une ligne homologue sur le côté ouest de l'avenue Henri-Juven en vue de faire un boulevard d'une largeur de 110 pieds, entre la rue Kelly et la rue Foster projetée, telle ligne étant indiquée en couleur rouge sur le plan H-10-Ahuntsic, en date du 7 janvier 1946, préparé à ce sujet par le service des travaux publics.

Avis est donné que le 15 mars 1946, à 10 h. 30 du matin, une requête sera présentée à la Cour supérieure, division de pratique, chambre numéro 31, au Palais de Justice, à Montréal, demandant la permission de modifier le plan général de la cité par l'établissement d'une ligne homologue ci-dessus décrite, conformément au plan H-10-Ahuntsic, préparé à ce sujet par le service des travaux publics, portant la date du 7 janvier 1946, et les signatures de monsieur H. A. Gibeau, directeur des travaux publics, et de monsieur J. A. Gravel, ingénieur-surintendant, division technique. Ledit plan, dont copie certifiée sera produite sur présentation de ladite requête, peut maintenant être examiné à l'hôtel de ville.

Montréal, le 18 février 1946.

(Signé)
Saint-Pierre, Choquette, Berthiaume, Emard, Martineau, McDonald & Séguin.
Procureurs de la cité requérante.



CITE DE MONTREAL

Etablissement de lignes homologues pour le prolongement de la rue Port-Royal au nord-est du boul. St-Laurent jusqu'à la rue St-Denis homologues, telles lignes étant indiquées en couleur rouge sur le plan P-52-St-Denis, en date du 9 janvier 1946, préparé à ce sujet par le service des travaux publics.

Avis est donné que le 15 mars 1946, à 10 h. 30 du matin, une requête sera présentée à la Cour supérieure, division de pratique, chambre numéro 31, au Palais de Justice, à Montréal, demandant la permission de modifier le plan général de la cité par l'établissement des lignes homologues ci-dessus décrites, conformément au plan P-52-St-Denis, préparé à ce sujet par le service des travaux publics, portant la date du 9 janvier 1946, et les signatures de monsieur H. A. Gibeau, directeur des travaux publics, et de monsieur J. A. Gravel, ingénieur-surintendant, division technique. Ledit plan, dont copie certifiée sera produite sur présentation de ladite requête, peut maintenant être examiné à l'hôtel de ville.

Montréal, le 18 février 1946.

(Signé)
Saint-Pierre, Choquette, Berthiaume, Emard, Martineau, McDonald & Séguin.
Procureurs de la cité requérante.



CITE DE MONTREAL

Etablissement de lignes homologues dans le but de réserver, pour l'agrandissement du parc Maisonneuve, le territoire borné au sud par la rue Boyce, à l'ouest et au nord par les limites actuelles du parc Maisonneuve et à l'est par le lot no 5 de la paroisse de la Longue-Pointe, le tout tel qu'indiqué par une bordure verte sur le plan no 3645 en date du 25 mai 1945, préparé à ce sujet par le service des travaux publics.

Avis est donné que le 15 mars 1946, à 10 h. 30 du matin, une requête sera présentée à la Cour supérieure, division de pratique, chambre numéro 31, au Palais de Justice, à Montréal, demandant la permission de modifier le plan général de la cité par l'établissement des lignes homologues ci-dessus décrites, conformément au plan 3645, préparé à ce sujet par le service des travaux publics, portant la date du 25 mai 1945, et les signatures de monsieur H. A. Gibeau, directeur des travaux publics, et de monsieur J. A. Gravel, ingénieur-surintendant, division technique. Ledit plan, dont copie certifiée sera produite sur présentation de ladite requête, peut maintenant être examiné à l'hôtel de ville.

Montréal, le 18 février 1946.

(Signé)
Saint-Pierre, Choquette, Berthiaume, Emard, Martineau, McDonald & Séguin.
Procureurs de la cité requérante.



La police recherche activement cette jolie fillette, Rochelle Glusko, six ans, de Los Angeles, Californie. On croit qu'elle a été enlevée le 15 février, alors qu'on l'a vue monter dans un auto conduit par un "monsieur étranger". La petite Rochelle a les cheveux châtain clair, les yeux bruns, mesure quatre pieds et pèse 45 livres.

L'hon. Duplessis invité des notaires

Québec, 19 (U.P.) — L'hon. Maurice Duplessis, sera l'hôte d'honneur de l'Association des Notaires du District de Québec, jeudi soir, le 21, à 6 heures 30, à l'hôtel St-Louis. La réunion sera présidée par le notaire Emile Boileau, président de l'association. Celle-ci aura, pour la circonstance, comme invités, les membres du conseil de la Chambre des Notaires de la province et des délégués des autres associations de notaires de la province.

FAITS SAILLANTS EN MARGE DE LA SESSION

Québec, 19. (Spécial à "Montreal-Matin") — Au début de la séance de cet après-midi, le premier ministre de la province, l'hon. Maurice Duplessis a présenté ses respectueuses félicitations à S. Exc. Mgr Coirchesne, pour sa nomination à la tête de la nouvelle province ecclésiastique de Rimouski. Quelques instants plus tard, le député de Laval-Doux-Montagnes, Monsieur J.-Paul Sauvé, remercia la Chambre des nombreux témoignages de condoléances qu'il recut à l'occasion de la mort de sa mère. Les députés ont adressé également un message officiel de félicitations à S. Exc. Mgr Roy, le nouvel évêque des Trois-Rivières.

De son côté, l'hon. Adélard Godbout, chef de l'Opposition, en prenant la parole dans la reprise du débat sur le discours du trône, a félicité le lieutenant-gouverneur de la province pour sa réélection à ce poste. Il rendit ensuite hommage à la mémoire de deux évêques décédés depuis la dernière session, l'EE. NN. SS. Ross, de Gaspé, et Comtois, de Trois-Rivières. Il présente ses vœux aux nouveaux évêques de ces diocèses.

Il est à noter que le premier ministre ne parla que pendant vingt minutes; alors que le chef de l'Opposition avait parlé pendant près de deux heures. Au cours du discours de l'hon. Godbout la discussion fut assez animée et l'Orateur dut rendre trois à quatre décisions sur des points d'ordre.

On rapportait au Parlement, cet après-midi, que le ministre provincial du Travail, l'hon. Antonio Barrette, présentera au cours de la session un projet de loi en vue d'amender la loi des syndicats professionnels.

Le rumeur persiste de plus en

"Nous n'avons pas eu assez de conférences inter-provinciales"

QUEBEC, 19. (B.U.P.) — Le premier ministre Duplessis, répondant au chef de l'Opposition, a déclaré que nous n'avons peut-être pas assez eu de conférences inter-provinciales par le passé et que de toute façon nous n'en aurions jamais assez. Il ajouta que de telles rencontres ne pouvaient que profiter au pays en général alors que les grands problèmes de la nation sont discutés dans un bel esprit de coopération. Il ajouta qu'il s'était rendu à Ottawa, non pas comme chef de parti mais bien comme premier ministre de la province pour revendiquer nos droits fermement et avec énergie mais toujours dans l'ordre et dans un esprit de coopération. Il ajouta que même des brouillards éminents avaient loué l'attitude adoptée par notre province. Au chef de l'Opposition qui, dit-il, lui avait reproché de collaborer avec M. Drew, M. Duplessis répondit qu'il avait collaboré avec M. Drew comme avec M. King et qu'il était prêt à collaborer avec tout le monde à la condition bien explicite que nos droits soient respectés.

na alors que M. André Laurendeau, chef du Bloc populaire avait la parole.

L'hon. Godbout

Inaugurant le débat sur l'Adresse en réponse au discours du Trône, le chef de l'Opposition, l'hon. Adélard Godbout, a déclaré que le premier devoir de tous les Canadiens, à l'heure actuelle, est de bâtir un pays uni et fort. "Le Canada, dit-il, a le devoir de conserver la place qu'il s'est acquise par les sacrifices de tous ses sujets." Attaquant la politique du gouvernement dans différents domaines, l'hon. Godbout dit que l'administration actuelle ne se soucie pas suffisamment du sort de la classe ouvrière et de la classe agricole. "La période de transition que nous traversons dit-il, est d'une extrême importance et le gouvernement ne devrait rien négliger pour la bien préparer."

Manque d'initiative

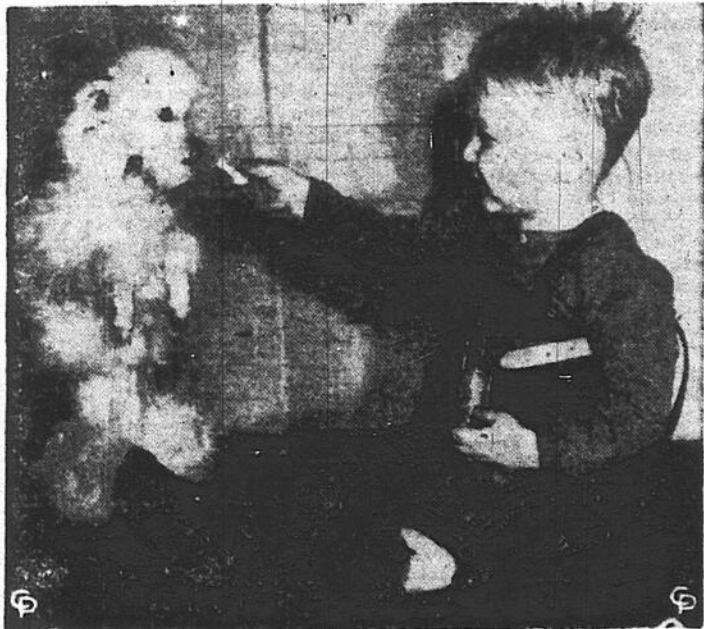
M. Godbout déclara que le gouvernement manquait d'initiative. "Au point de vue de la santé publique, notre province a malheureusement rétrogradé," déclara-t-il.

Au sujet de l'éducation, M. Godbout veut que notre jeunesse, dont il fait l'éloge, soit lancée dans la vie, armée de science et de patriotisme et aiguillonnée de saine émulation et de succès. "Elle doit être protégée contre toutes les petites, celles du cœur comme celles de l'esprit et bien gardée contre la haine dont les inspirations sont stériles ou néfastes. Si nous réalisons cette tâche nous aurons accompli l'essentiel de notre mission."

CORRESPONDANCE ENTRE FEU EVA ET FEU HITLER

Francfort, 19 (B.U.P.) — Des fofiers du service d'Intelligence de l'Armée américaine disent aujourd'hui qu'ils continuent de chercher activement certaine correspondance entre Adolf Hitler et son amie Eva Braun. Eva parlait de cette correspondance dans une lettre qu'on a publiée hier, et qu'elle écrivait à sa sœur avant de se suicider, avec Hitler, à Berlin.

On partage en frères!



Le petit Johnnie Eggleston, d'Edgewater, N.J., est loin d'être égoïste! Le voici voulant partager ses friandises avec "Cendrillon", un petit chien bourré qui a participé à la 70^{ème} exposition canine annuelle du Madison Square Garden, à New-York. Pour un chien bourré, c'est un chien bien "bourré"! Le chien-jouet appartient à Mile Alexis Pulaski, de New-York, qui a eu l'idée de le mettre à l'exposition.

Les conseillers à la prison commune

Les membres du conseil municipal visiteront, samedi après-midi, à l'invitation du Dr Zénon Lesage, gouverneur de la prison commune de Montréal. Une invitation particulière à chacun des membres du conseil, M. Pierre DesMarais.

"Ce sera, a dit le conseiller DesMarais, une occasion excellente pour chacun de connaître en détail cet important établissement pénal."

Le Dr Lesage, ancien échevin du district nord de Montréal, est gouverneur de la prison depuis deux ans.

Au cours de cette visite, les conseillers auront l'occasion de voir sur le vif l'organisation d'une maison de détention et de se rendre compte du traitement accordé aux prisonniers dans notre province.

Les chroniqueurs municipaux accompagneront MM. les conseillers.

● Mourir est un instant, vivre est un long supplice. — (Saurin).

EMPLOIS À REMPLIR

On trouvera ci-dessous le tableau partiel des occasions d'emploi du bureau local du Service national de Placement de même que les occasions offertes dans tout le Canada par le

SERVICE NATIONAL DE PLACEMENT

Emplois dans les Services Domestiques

DOMESTIQUE — Nord de la ville. Maison privée. Travail léger de ménage. Pas de cuisine. 3 adultes. 25 à 30 ans. Canadienne-française. Logée et nourrie. \$40.00 p.m.
DOMESTIQUE — Nord de la ville. Maison privée. Faire la cuisine et travail léger de ménage. Famille de 3 personnes. Références exigées. Canadienne-française. 25 à 35 ans. à \$50.00 p.m.
CUISINIÈRE — Maison privée. Cuisine ordinaire et entretien. Age 25 ou 26 ans. Références exigées. Personne distinguée. 5 adultes. Doit s'occuper de 2 étages. Logée et nourrie. \$50.00 à \$60.00 par mois.

AIDE FAMILIALE!
Une nouvelle occupation pour celles qui ne sont disponibles qu'à temps partiel.

Pour les Conditions du Travail — lisez notre Annonce Demain.

Tout bureau du Service national de Placement offre des occasions d'emploi, dans sa propre zone et ailleurs au Canada. Si vous pouvez remplir une des situations énumérées ci-dessus, abouchez-vous avec le plus proche bureau du

SERVICE NATIONAL DE PLACEMENT

Ministère fédéral du Travail

Humphrey Mitchell

Ministre du Travail

A. MacNamara

Sous-ministre

Entre nous, Madame

par Jeannette

Quelques éclaircissements sur le DDT

Une des merveilles de l'après-guerre est le DDT qui est maintenant distribué pour usage domestique et qui est le plus puissant destructeur de parasites connu. Comme insecticide, il n'a pas son pareil, et ses qualités laissent prévoir qu'on l'utilisera presque exclusivement, d'ici quelques mois, pour la suppression d'insectes de tous genres.

Les savants qui en sont les parrains, nous avertissent toutefois que son action n'est pas rapide. Certains usagers désappointés se sont plaints: "C'est presque plus expéditif d'écraser les insectes avec ses pieds". Lorsque la victime est venue en contact avec le DDT, ses minutes sont comptées et elle mourra éventuellement. Le pouvoir du DDT varie suivant sa force, la composition avec laquelle il est utilisé et la façon de l'appliquer — par vaporisation ou en poudre. On peut obtenir le DDT en solution qui varie de 2% à 10%, suivant l'usage auquel on le destine.

UN PUISSANT INSECTICIDE

Le DDT est le plus puissant destructeur de mouches, de punaises et de moustiques connu, mais il n'est pas plus efficace que les produits déjà employés lorsqu'il s'agit de coquerelles et de fourmis. Une solution à 5% à base d'huile ou de kérosène est recommandée pour la vaporisation des murs, des portes, des plafonds, des cordes de lampes, et débarrassera la maison de mouches, pendant plusieurs mois. Des précautions doivent cependant être prises car le kérosène est inflammable.

Les chiens peuvent être enduits de poudre pour les débarrasser des puces, mais un chat ne le peut pas, car il se lécherait et s'empoisonnerait. Un animal ne doit jamais être vaporisé d'une solution d'huile.

Le DDT en vaporisation ou en poudre, lorsqu'appliqué en solution convenable sur les matelas et sur les lits, tuera les punaises pendant six mois ou plus. Une solution de 5% dans la kérosène, en vaporisation sur les murs et les moustiquaires protégera des moustiques. Une maison vaporisée de DDT sera libérée des moustiques pendant trois ou quatre mois, c'est-à-dire plus longtemps que leur saison peut durer.

POISON, MAIS PAS PLUS QU'UN AUTRE INSECTICIDE

Le DDT est poison, mais pas plus que la plupart des autres insecticides sur le marché. En fait, le docteur Paul Neal du Service de Santé, aux Etats-Unis, assure qu'il n'a pas encore eu de cas d'empoisonnement authentique d'enregistré.

Le DDT est une poudre blanche qui a vaguement une odeur de fruits. En apparence elle ressemble à la farine, à la poudre à pâte ou au soda, et pour cette raison, on recommande aux usagers de ne pas la conserver dans les armoires de cuisine et de l'étiqueter clairement. Lorsqu'une grande quantité de DDT est vaporisée on recommande le port d'un masque. Immédiatement après s'en être servi, on doit bien se laver pour qu'il n'en reste pas sur la peau; elle peut s'accumuler dans le corps en y pénétrant par les pores.

Les contrastes sont nécessaires dans le menu d'un repas

Variez la couleur, la texture et alternez les mets chauds et les mets froids. Les textures contrastantes des mets peuvent assurer le succès ou l'échec d'un repas. Servez les aliments chauds bien chauds, les froids bien froids. Visez à l'harmonie des couleurs tout en les variant. Ainsi, une assiette contenant des betteraves, des tomates et des radis choquerait l'oeil.

Arrangez les menus de façon à ce que les restes de repas puissent

être servis sous une forme alléchante à un autre repas. Autant que possible, laissez passer plusieurs repas avant de présenter ces restes.

Évitez de servir le même aliment deux fois au même repas. S'il vous faut le servir deux fois dans la même journée, variez la façon de le présenter. Les denrées d'usage courant comme le pain et le beurre sont des exceptions.

Bien assaisonner. Les assaisonnements doivent faire ressortir la saveur naturelle des aliments et non le camoufler. Des assaisonnements employés judicieusement contribuent à améliorer le plus simple mets. Utilisez modérément

REINE DU CARNAVAL DE SUDBURY



Thérèse Barbeau à droite qui a été nommée "Reine de la Glace" du Carnaval d'Hiver de Sudbury Ont. est couronnée, par sa plus proche concurrente Rose Kéblitz.

La Cuisinière

Le Menu du Jour

DEJEUNER

Jus de pamplemousse
Oeuf à la coque et rôti
Café

DINER

Agneau aux légumes
Salade de chou et de pommes
Bagatelle

SOUPER

Tomates farcies
Pommes de terre frites
Compote de rhubarbe
Verre de lait

Agneau aux légumes

Epaule d'agneau coupée en morceaux
Beurre

2 oignons tranchés
Sel et poivre

4 carottes crues coupées

Eau ou bouillon pour couvrir

1 boîte de pois conservés, ou

2 tasses de pois frais

2 navets crus coupés

Quelques branches de céleri

2 clous de girofle

Rouler les morceaux d'agneau dans la farine et les faire revenir les marinades et les sauces épicées.

dans le beurre. Ajouter le sel et le poivre. Quand la viande est rôtie ajouter les pois, les carottes, les navets, le céleri et les clous de girofle, couvrir d'eau ou de bouillon, et cuire dans une marmite couverte. Servir chaud.

Bagatelle

2 tasses de lait chaud
2 c. à soupe de fécule de maïs
Confiture
1/2 tasse de sucre

Placer dans le fond d'un plat une couche de biscuits ou de gâteaux coupés en carrés. Étendre de la confiture sur le gâteau. Alterner un rang de confiture avec un rang de gâteau. Épaissir le lait avec la fécule délayée, et laisser cuire 8 à 10 minutes. Incorporer les jaunes d'oeufs battus avec le sucre et ajouter l'essence. Verser sur les gâteaux et refroidir.

Recouvrez un gâteau d'éponge de sauce de canneberge congelée et fouettée jusqu'à crémeuse et légère. Essayez ceci avec les belges. Fendez en deux, étendez de sauce canneberge fouettée et saupoudrez de noix de coco.

Ne passez pas votre jus d'orange au tamis, car il y a de précieuses vitamines dans la pulpe que vous ne devez pas perdre. Enlevez les graines avec une cuillère.

UNE IDÉE SAINE TOUS LES JOURS

Plus nous serons généreux dans notre souscription à la campagne de la Fédération des oeuvres de charité canadiennes-françaises, et plus il y aura de soleil, d'air pur, de lumière, de bien-être dans des milliers de foyers malheureux! Que notre coeur nous inspire afin que le sourire de la joie rayonne, grâce à nous, dans un plus grand nombre d'existences. Les humbles comptent sur nous. N'allons pas les décevoir. Donnons, partageons avec eux et le résultat sera magnifique.

Dr. Adrien PLOUFFE.

Mondanités

Réceptions

Plusieurs réceptions sont données en l'honneur de Mlle Louise Paradis, dont le mariage avec le capitaine Peter-R.-E. Charlton aura lieu le 2 mars prochain. Aujourd'hui, Mmes Guy Bégin et J.-C. Whitelaw offraient un déjeuner au Cercle universitaire; demain, Mlle Gisèle Dion recevra à l'heure du thé et vendredi, Mme Wilfrid Major réunira à déjeuner quelques invitées au Club Saint-Denis; samedi, Mme Robert Rolland recevra en l'après-midi pour Mlle Paradis et son fiancé; dimanche, Mlle Marianne Champoux recevra à cinq heures. Le mercredi 27 février, Mme Guy Panet-Raymond et Mme Bernard Panet-Raymond offriront un thé et le lendemain, un souper-froid sera offert chez Mme Alfred Paradis (fils) pour Mlle Paradis et le capitaine Charlton.

Mme F.-Cyril James recevra le lundi 25 février et le mercredi 27 février, de quatre à six.

Vert blanc rouge

C'est le samedi 23 février qu'aura lieu dans le salon Bleu et Or de la Palestre Nationale la soirée dansante annuelle Vert-Blanc-Rouge organisée par les finissants du Mont-Saint-Eouis. Parmi les membres du comité d'organisation on mentionne: Mlles Gisèle Gagnon, Lise Vinet, Marie Gervais, Denise Marcotte, Rita Lachapelle, Monique Richer, Lucie Lagrenade, Denyse Charbonneau, Marcelle Hanck, Lucie Béliveau, Jacqueline Lemieux, Nicole Chapleau, Donna Cloutier, MM. Gérard Tourangeau, Maurice Toupin, André Rogheleau, Jean-Paul Lagrenade, Guy Benoit, Maurice Beaudet, Roger Rouillard, André Bédard, Emilie Gauvin et Ludger Gravel.

Les Feux de Joie

Feuilleton de "Montréal-Matin"

Par Pierre DHAEL

Reproduction autorisée par la Société des Gens de Lettres.

No 8
A aucun prix, il ne consentirait à se marier en ce moment. S'obstinait à vouloir toucher son coeur sans vain et ne pourrait que procurer des déceptions.

Jeanne-Marie soupira:
—Depuis longtemps, Simone, j'ai renoncé à mon beau rêve, et je vous assure que je n'en ai même plus de chagrin. D'ailleurs le sentiment que j'éprouvais, au début, pour Christian d'Aristoy, s'est, depuis lors, absolument transformé. Je ne l'aime plus d'amour. Ayant gardé seulement pour lui une grande admiration et une grande amitié, je ne lui demande que de me traiter en véritable amie.

—Je vais vous dire à l'oreille un petit secret. Une seule chose intéresse véritablement Christian: le bien qu'il fait. On ne peut prétendre à son intimité qu'en partageant ses goûts. Dans sa vie il n'y a aucune place pour les distractions et les amusements futiles. Il cherche, sans cesse, au-delà de lui, quelque misère à sou-

lager, d'ordre moral ou d'ordre physique. Alors même qu'il semble prendre un plaisir simplement, et sans arrière-pensée, son esprit toujours occupé du bien des autres, s'efforce de trouver quelqu'un à secourir. Tenez, regardez-le, en ce moment même.

—Je ne le vois point, dit Jeanne-Marie en promenant les yeux autour d'elle.

—Puis tout à coup:
—Ah! oui, je l'aperçois auprès d'Ellane de Rambin.

—Vous connaissez donc cette jeune fille?

—Oui. Au début de la saison, nous avons été présentées l'une à l'autre. C'est une nature charmante.

—Elle paraît fragile et malade.

—Elle souffre d'un début de tuberculose osseuse, dit tristement Jeanne-Marie. Les médecins espèrent pourtant la guérir. Malheureusement, pour arriver à ce résultat, il faut des soins longs et coûteux. Ellane est sans fortune. Elle se demande avec an-

goisse comment faire face aux grosses dépenses que nécessite son état.

Simone sourit.

—Christian est auprès d'elle. Il ne la laissera pas dans la peine, soyez-en sûre.

La jeune fille ne parut pas entendre.

—Le plus triste dans la situation d'Ellane, reprit-elle, c'est qu'elle était fiancée. Mariage et bonheur sont retardés pour longtemps.

—Pauvre petite.

—Son fiancé, qui est plein de bonté et de délicatesse, voulait l'épouser tout de suite, malgré la maladie, mais elle ne veut pas en entendre parler. Elle me disait, hier encore, en me montrant une lettre de lui, qu'elle venait de recevoir.

—Je n'accepterai pas de lui être à charge. Je ne l'épouserai pas sans être complètement guérie. Lui imposer l'humiliation de traverser la vie avec une infirmité à ses côtés, cela, non, jamais!

Christian venait de se lever.

Distraitement, ses yeux faisaient le tour du salon.

N'y avait-il pas, ça et là, un peu de joie à donner, un mot affectueux à dire, quelque étincelle de bonheur à allumer dans un coeur à l'abandon?

Bonsoir, Christian.

Bonsoir, Jeanne-Marie.

Elle dit, avec une certaine malice:

—Il est vraiment très difficile

de vous approcher.

Le jeune homme sourit, amusé.

—Croyez-vous?

—J'en suis sûr.

—J'ai l'impression que vous vous trompez, dit-il avec ironie.

—Moi, au contraire, je suis tout à fait sûr de ce que j'avance. Voilà deux heures que je cherche vainement à vous rejoindre.

—Non?

—Mais je vous jure que si. Je tenais vivement à vous féliciter.

—De quoi? demanda avec sincérité le jeune homme, qui déjà ne pensait plus à son succès de la journée.

—Vous avez été magnifique au fronton.

—Comme c'est peu de chose! Et ses yeux, de rechef, fouillèrent l'assistance.

Jeanne-Marie eut l'impression qu'il allait lui échapper, qu'il ne l'écouterait plus. A tout prix elle voulut le retenir et lui parler.

Tout à l'heure, en se confiant à Simone du Valais, elle avait dit l'absolue vérité.

Au début, comme toutes les femmes qui l'approchaient, frappée de la beauté de Christian, elle avait subi son charme. Le sentiment éprouvé à ce moment-là, pour lui, était certainement voisin de l'amour. Eblouie par les brillantes qualités du jeune homme, elle se sentait retenue par sa simplicité et par cette bonté

tous les coeurs.

Depuis, grâce aux conseils de son amie, elle avait tâché de transformer en amitié cette sympathie trop vive, comprenant que l'homme qui lui plaisait l'avait écartée délibérément de sa route. Il ne songeait en aucune façon au mariage et avait assumé une tâche dont il ne se laisserait pas détourner.

Maintenant, Jeanne-Marie désirait uniquement l'estime et l'amitié de Christian.

Elle lui mit gentiment la main sur le bras.

—Christian, demanda-t-elle, qui cherchez-vous dans cette foule?

—Il la regarda d'un air de pitié amusée.

—Pouvez-vous supposer que je cherche spécialement quelqu'un? Cela est loin de mon esprit, je vous le jure.

—Vous ne me comprenez point.

—Je l'avoue.

—Je vous demande quelle est la personne seule, laide ou abandonnée que vous vous efforcez de découvrir.

Il eut un geste d'impatience, aussitôt réprimé.

—Que vous importe? dit-il. Je ne cherche pas; d'ailleurs, une personne, mais, simplement, de la douleur, de la souffrance à transformer en joie, ne fut-ce que pour un instant.

Il fit mine de s'éloigner.

Mais la petite main se cramponna solidement à son bras, (à suivre).

HOROSCOPE DU JOUR

Mercredi, 20 février 1946

Ce matin, nous pourrions voir clair dans beaucoup d'affaires qui nous concernent et qui nous paraissent plutôt embrouillées. Mais nous devons nous méfier de l'après-midi et de la soirée, au cours desquelles beaucoup de choses qui semblent terminées pourront être remises en cause.

Voici, pour chaque personne, selon son anniversaire de naissance, l'horoscope détaillé de la journée:

Née entre le 2 décembre et le 19 janvier: Vous avez beaucoup d'affection dans la famille et vous pouvez en profiter pour donner plus d'essor à vos affaires personnelles. Une nouvelle aventure qui vous tente est proche de se réaliser.

Entre le 20 janvier et le 18 février: La vie à la maison a besoin d'être contrôlée et vous pouvez le faire en évitant les discussions, les disputes et les conflits d'intérêt.

Entre le 19 février et le 20 mars: Bien que vous soyez gêné, vous aurez un ami qui vous demandera de l'argent et pour lequel vous ferez des sacrifices.

Entre le 21 mars et le 19 avril: Sortez votre énergie. Vous avez fait le paresseux pendant trop longtemps. Ce soir, vous rencontrerez des étrangers intéressants.

Entre le 20 avril et le 20 mai: Utilisez de nouvelles idées dans votre travail et soyez énergique. Ne vous endormez pas.

Entre le 21 mai et le 21 juin: Vous aurez quelque déception parmi vos relations. Mais les nouvelles

Les Amis de l'Art

A l'Auditorium du Plateau, jeudi, 21 février, 8h.30 p.m. "Débat Interuniversitaire".

A l'hôtel Windsor, vendredi, 22 février, 8h.30 p.m. Récital de chant par Adelina Czapska, soprano.

Au Salon Prince de Galles de l'hôtel Windsor, samedi, 23 février, de 4 à 5 p.m. Victor Brault présente la troisième d'une série d'auditions intitulées: "L'Heure Musicale". Gabriel Fauré, le musicien à l'honneur. Albert Vian, baryton, l'artiste invité.

Au His Majesty's 4 mars, 8h.30 p.m. La Société des Concerts Symphoniques de Montréal présente: "Les Grandes Scènes de l'Opéra" avec Jobin, Singher, Glaz et Novatna et l'Orchestre des Concerts Symphoniques sous la direction de Peter-Paul Fuchs.

affaires que vous êtes en train de terminer pourront vous donner beaucoup de satisfaction, à condition que vous ayez du tact.

Entre le 22 juin et le 22 juillet: Vous avez assez d'énergie pour vaincre tous les obstacles qui se sont dressés sur votre chemin.

Entre le 23 juillet et le 23 août: Démontrez que vous avez de l'énergie dans les affaires ou dans le travail que vous faites. Un message vous aidera en cela.

Entre le 24 août et le 23 septembre: Vous aurez des difficultés au sujet d'un héritage ou d'une question d'argent, avec un ami. Vous pourrez triompher à condition de vous montrer tenace et de résister à tout.

Entre le 24 septembre et le 23 octobre: Vous aurez à vous montrer en public dans une compétition et vous saurez montrer de l'énergie et de la résistance.

Entre le 24 octobre et le 22 novembre: Vous vous êtes trop dépensé physiquement et vous êtes fatigué. Mais il faut résister parce que vous aurez à faire face à une nouvelle compétition.

Entre le 23 novembre et le 21 décembre: Votre ambition et votre amour sont en conflit et c'est ce dernier qui finira par l'emporter.

Les enfants nés aujourd'hui ne seront pas doués d'un sens pratique très développé, mais par contre ils auront beaucoup d'imagination pour la littérature ou pour l'art.

• Beaucoup de gens auraient très bien su haïr même s'ils n'avaient jamais entendu parler de la haine.

COUPONS VALIDES

Valeur des coupons:

Sucre: 1 livre
Beurre: 1/2 livre

BEURRE—Coupons

116 à 139 inclus, et R-1

SUCRE ET CONSERVES

Coupons 46 à 69 inclus

VIAND—Coupons M-1 à M-24

Re: INFRACTIONS AUX PRIX

Pour vos plaintes, appeler le

Service des Consommateurs,

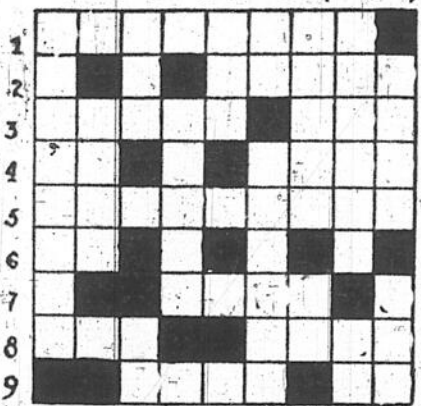
Commission des prix, P.L. 1281,

loc. 244 ou 68.

LES MOTS CROISÉS

La solution de ce problème paraîtra dans notre prochaine édition.

1 2 3 4 5 6 7 8 9



HORIZONTALEMENT

- 1—Qui tentent de tromper le public.
- 2—Table sur laquelle se fait le sacrifice religieux.
- 3—Sombres. — Colère.
- 4—Conjonction. — Câble marin.
- 5—Sauf.
- 6—Signe de correcteur.
- 7—Etat, fin.
- 8—Pièce de monnaie de peu de valeur. — Rivière France.
- 9—Mis dans une posture inférieure. — Carte à jouer.

VERTICALEMENT

- 1—Désastreux, qui apportent le malheur.
- 2—Enlever.
- 3—Pronom personnel. — Costumes.
- 4—Listes.
- 5—Tamis.
- 6—De la seconde personne. — Région d'opacité déterminée par les corps situés dans le sillon lumineux (pl.).
- 7—Allonge en forme de fil. — De la seconde personne.
- 8—Petits oiseaux chanteurs. — Coup de baguette sur un tambour.
- 9—Qui procède sans hâte. — Articles simples.

Solution de notre édition précédente

1 2 3 4 5 6 7 8 9



F65

POUR LA

DAME DE COEUR...

celle qui veut être admirée, aimée, recherchée... une ravissante

TOILETTE PRINTANIÈRE...

qui souligne sa personnalité, son chic exquis!

Superbe jersey de soie qui moule votre taille à la perfection

Jolis imprimés de fleurs aux teintes pastel, très printanières.



Modèles tailleurs, d'une coupe impeccable, selon les derniers décrets de la mode.

Manche dolman, ample et confortable.

Tailles 12 à 20 ans et 18 1/2 à 24 1/2.

Autres toilettes du même style, toutes ravissantes. \$9.95

\$14.95

MESSIER

"LE GRAND MAGASIN A RAYONS DE LA RUE MONT-ROYAL"

J.-E. CADIEUX, Président

★ FA. 3541

J.-C. AUBRY, Secrétaire-trésorier

JEANNINE

Fuite impossible



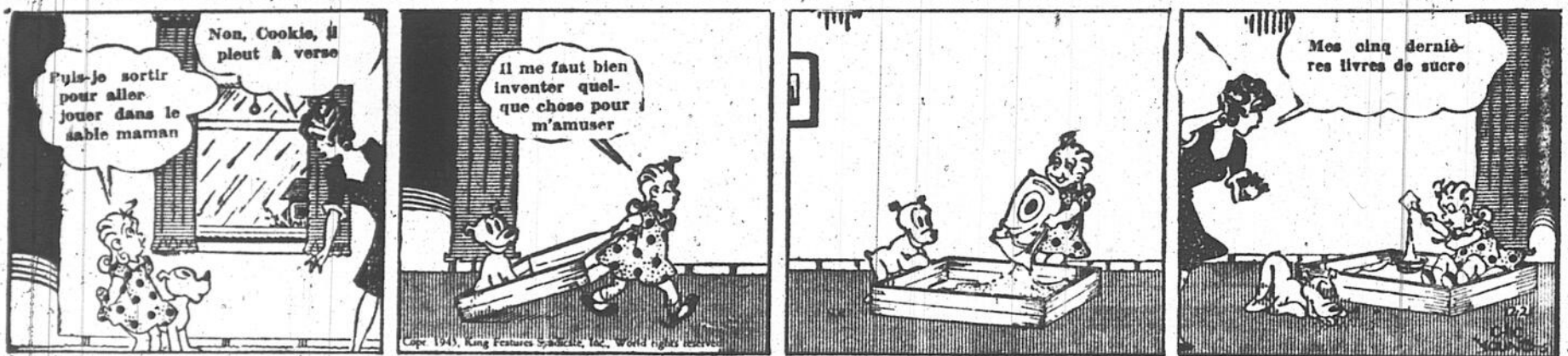
L'AGENT SECRET (X-9)

Concordance



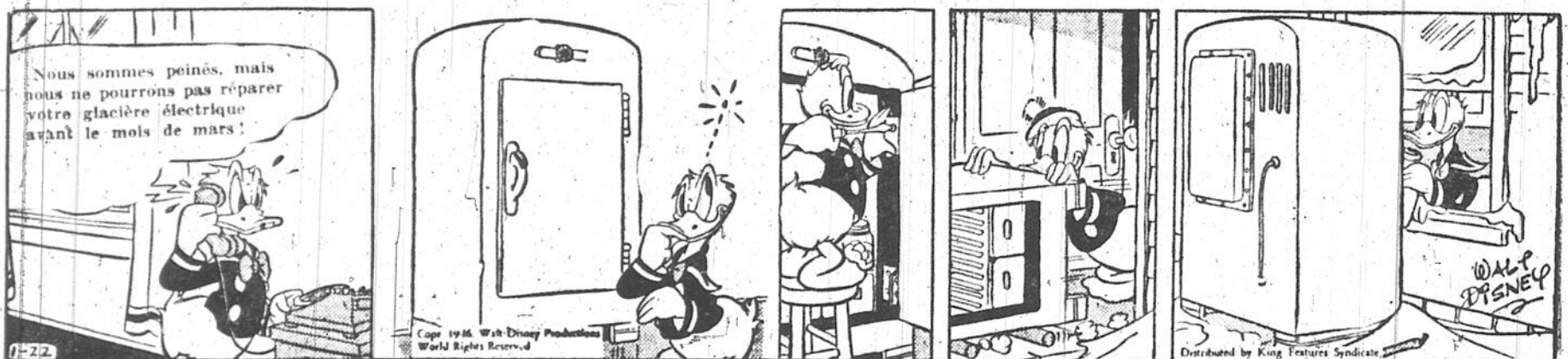
BLONDINETTE

Cookie s'amuse ferme!



DONALD LE CANARD

Débrouillardise



BRICK BRADFORD

Voyage



Le président de la ligue Junior continuera de nommer ses arbitres

Lors d'une assemblée de la ligue Junior, les officiers de ce circuit ont décidé que le président continuera de nommer les arbitres pour les joutes régulières. La Québec Amateur Hockey Association voulait nommer les arbitres mais les dirigeants des clubs de la ligue Junior ont voté contre ce projet et la président M. Alphonse Thérien continuera à faire les nominations. Alphonse Thérien nous a dévoilé les noms des arbitres de la ligue Junior. Ce sont Red Storey, Hello Gagnon, Lloyd Daniels, A. Perron, D. Savage, Tommy Brennan et Ray Gettiffe. Thérien fera son choix parmi Ray Gettiffe, Hello Gagnon, Red Storey et Tommy Brennan pour les séries éliminatoires tandis qu'il peut aussi nommer Arthur Prince, Nick Carter et



Alphonse Thérien

Tommy Shore, considérés comme intermédiaires.

Il reste encore seize parties à jouer d'ici la fin de la saison régulière de la ligue Junior et il faut

que le champion soit déclaré pour le 26 mars afin qu'il rencontre le champion du district d'Ottawa.

Joute reprise, si nécessaire

On a aussi annoncé que la joute du six novembre, qui mettait aux prises le Royal avec le National sera reprise à la fin de la saison, si ceci affecte la position de ces deux clubs dans le classement. On se souvient que le Royal avait déclaré le National 10 à 1, mais la direction de ce dernier a logé un protégé, prétendant que le club de Lorne White n'avait pas le droit d'aligner Fernand Gladu. Le National gagna son protégé et s'il est seulement deux points en arrière du Royal à la fin de la saison, il en viendra aux prises avec ce club dans une joute décisive.

Joute demain soir

La ligue Junior présentera sa prochaine joute, demain soir au Forum alors que le National rencontrera le Canadien, qui est arrivé hier soir d'une tournée d'une semaine dans le Nord de l'Ontario. Une victoire pour le National lui permettrait de monter sur un pied d'égalité avec le Royal en quatrième place. Plusieurs prétendent que si le National se classe dans les séries éliminatoires, il causera plusieurs surprises. Le club de Georges Mantha a un bel avantage car il a deux parties de plus à jouer que le Royal, qui possède une avance de deux points en quatrième place.

Joute de ballon-panier demain soir à la Palestre Nationale

La Canadien Legion aura une avance de 13 points sur le National intermédiaire, lorsque ces deux équipes se rencontreront demain, au gymnase du Montreal High School, dans la semi-finale de la Montreal Basket Ball League. L'équipe de la Légion a défait le National par 51 à 38, dernièrement. Bien

que défait, le National a fait une belle lutte à son adversaire. Dès le début de la joute, le club de la Palestre a pris l'avantage, mais à la fin du premier quart, les joueurs expérimentés de la Canadien Legion firent plusieurs fructueuses attaques et devancèrent le National. Dans la dernière moitié, le National fit un ralliement, mais l'avance de la Legion était trop considérable. Kaufman fut l'étoile de la joute, tandis que Trempe, Vallée et Macé furent les meilleurs du National.

Dans la deuxième joute, l'Université d'Ottawa a défait l'Université de Montréal par 43 à 17. Valois et Lacoste se distinguèrent pour le club d'Ottawa; Melville et Bélard furent en évidence chez nos carabins.

Trophée Paul Leblanc

Le tournoi pour l'obtention du trophée Paul Leblanc, disputé chaque année pour la suprématie du ballon au panier chez les Canadiens-Français, commencera samedi prochain, le 23 février. Les équipes suivantes entreront probablement dans ce tournoi éliminatoire: Plateau, E.S.S.S., Collège Ste-Marie, Arts Graphiques, Mont-St-Louis, Collège Montréal, Collège St-Laurent, Ecole Technique, Mont-St-Antoine, Université de Montréal, Ecole Chomedy de Maisonneuve, Ecole Normale Jacques-Cartier, Académie Querbes, Immaculée-Conception.

Tennis sur table

La Palestre a reçu le Polytechnique au tennis sur table. La lutte fut très contestée, avec le résultat de 13 à 12 en faveur du Polytechnique.

Polytechnique: Jodoin remporta 5 parties; Martin, 3; Dorais, 3; Beauregard, 1; Paquette, 1.

National: Lessard remporta 3 parties; Poulin, 3; Lamoureux, 3; Chapdelaine, 2; Archambault, 1. Toute équipe désireuse de rencontrer le National, est priée de s'adresser à Gérard Lamoureux, FA 2144.

Joute de hockey chez les militaires

Sept équipes de hockey se disputeront le trophée dans un tournoi qui commencera jeudi, le 21 février, et se terminera le jour suivant. Les équipes en liste sont: Farnham, la Longue-Pointe (où les parties seront jouées), Saint-Jean, l'Hôpital Militaire de Montréal, le Dépôt No 1 d'Ordonnance, le Dépôt de Longueuil (qui défend son titre de champion) et Saint-Jérôme.

La première partie commencera à 10 heures jeudi, avec Farnham se mesurant contre la Longue-Pointe; Saint-Jean contre l'Hôpital Militaire; cependant que le Dépôt No 1 de l'Ordonnance jouera contre le Dépôt de Longueuil à 2h30. Saint-Jérôme jouera contre les gagnants.

Les semi-finales se débattront entre les gagnants de la joute Farnham-Longue-Pointe qui rencontreront les gagnants de la joute Saint-Jean-Hôpital Militaire à 7 heures jeudi. Saint-Jérôme jouera contre les gagnants de la joute, Dépôt de l'Ordonnance contre le Dépôt de Longueuil. Cette dernière partie aura lieu vendredi, le 22 février, à 11 heures.

Les finales seront jouées vendredi à 7 heures. Les équipes seront logées dans la caserne de la Longue-Pointe. Le capitaine L.-O. Bell et le sergent C.-W. Tabamont seront en charge du tournoi de deux jours.

LES QUILLES

LIGUE LEGARE				
ROSEMONT				
Mlle B. Lavoie	74	98	75	247
Mlle J. LeSueur	88	83	79	250
Y. Hurtubise	94	118	120	332
J. Conneville	103	136	132	371
B. Vachon	128	162	108	398
Lou Tessier	137	136	128	401
Totaux	624	733	642	1999

MAISONNEUVE				
Mlle T. Hogue	89	64	74	226
Dumay	75	75	75	225
R. Hupée	92	111	113	316
M. Daignault	101	127	81	309
M. Cardinal	91	91	76	238
S. Contré	120	98	93	311
Handicap	48	48	48	144
Totaux	595	614	580	1769

MONT-ROYAL				
Mlle P. Masson	79	74	99	252
Dumay	84	84	84	252
L. Massie	80	115	133	328
P.-H. Gravel	96	126	135	357
R. Gaulin	154	141	101	396
J.-M. Leduc	129	144	125	398
Totaux	622	684	677	1983

ST-HUBERT				
Mlle J. Foucher	93	59	88	240
Mlle A. Lemay	84	78	117	279
E. Cullerier	109	61	75	245
D. Hupée	95	120	141	356
L. Gravel	132	99	143	374
H. Fliset	122	170	137	429
Totaux	635	587	701	1923

ST-HENRI				
Dumay	78	76	76	230
Mlle C. Legault	98	89	118	305
G. Guilmet	114	117	145	376
Dumay	107	107	107	321
A. Beaupré	107	106	110	323
J.-M. Paré	145	104	136	406
Totaux	645	569	732	1957

AMHERST				
Mme S. Paré	56	74	90	220
Mlle G. Paré	108	116	93	317
L. Paré	118	95	113	326
E. Desautels	97	79	72	248
A. Sicotte	122	99	113	334
S. Paré	79	125	120	324
Totaux	580	588	601	1769

SOREL				
Mlle Lafortune	86	76	73	235
Mme Narbonne	68	76	74	218
A. Mignault	96	82	83	261
M. Hupée	75	86	125	286
R. Guertin	73	88	96	257
J. Havard	130	129	73	332
Handicap	71	71	71	213
Totaux	599	608	595	1802

VERDUN				
Mlle I. Lamarche	97	82	76	255
Mlle P. Lévesque	86	106	88	280
P.-E. Papineau	99	110	93	302
Dumay	109	109	109	327
J. Cusson	95	134	70	297
F. Cusson	122	116	124	362
Totaux	608	667	540	1833

DOMINION GLASS				
Comme il ne reste que 8 soirées de jeu chaque équipe aura une dure tâche pour se classer, pour les joutes du détail, lequel se fera entre les 4 premières équipes.				
Le «Packing Room» a conservé la tête de la ligue à la suite d'un gain de 3 points contre le Time Office. B. Plaisance roula 167 et 410; E. Lavalée 152 et 402 et R. Deslongchamps 185 et 375.				
L'Office a fait subir une défaite de 4 points aux Opérateurs et se place à un point de la troisième position. A. Villeneuve roula 179 et 405 et E. Parent 138 et 340.				
Le Yard remporta une belle victoire de 4 points sur le Factory pour se placer à 10 points de la première place. P. Parent roula 152 et 393, L. Brunet 134 et 363 et J.-P. Thibault 147 et 361.				
L'A.C.L. a quitté la dernière place en remportant deux parties et le total sur le Quality Control. R. Benoit joua 135 et 347.				

Joute de l'Immaculée-Conception Juvenile				
Ce soir au Jardin Botanique, l'Immaculée Conception Juvenile accordera un match revanche au puissant club de Saint-François de Solano. On se rappelle à la dernière partie entre ces deux équipes que l'Immaculée Conception n'a pu s'assurer de la victoire que dans les dernières minutes de jeu c'est donc dire que ce soir, le Saint-François de Solano fera tout son possible pour faire oublier leur dernier échec en rapportant la victoire mais de son côté l'Immaculée Conception voudra répéter son exploit de la dernière partie et faire plus.				
Cette partie aura lieu à huit heures et tous les partisans des deux clubs sont les bienvenus au jardin botanique ce soir pour encourager leurs favoris.				

B. A. T.				
Racette, N.-Dame	18	10	28	
Leboeuf, Ste-Marie	10	16	26	
Proulx, Ste-Marie	11	11	22	
Léonard, N.-Dame	8	14	22	
Larocque, N.-Dame	13	8	21	
Guertin, Ste-Marie	10	11	21	
Fillon, Laval	10	10	20	
Ouellette, Laval	9	9	18	
Ranger, M.S.L.	8	10	18	
Raymond, Laval	9	8	17	
Rocksteel, Ste-Marie	6	10	16	
Renaud, Laval	6	9	15	

Le festival de l'orphelinat St-Arsène est couronné d'un éclatant succès

Sous la présidence d'honneur du Club Kiwanis St-Laurent et de son distingué président, M. Bernard Couvrette, l'Orphelinat St-Arsène tenait son festival annuel auquel une foule sympathique et des plus encourageantes vint passer une agréable après-midi. Une première joute entre le St-Arsène midjet l'E.C.C. donnait une victoire facile de 6 à 1 pour les nôtres, grâce à leur jeu d'ensemble. Jean-Claude Labelle, René Bélair, Jean-Guy Landry ont brillé d'une manière spéciale, mais la meilleure étoile est accordée à Laurent Tremblay qui a réussi un travail très effectif dans ses buts.

Les cadets de St-Arsène sous la direction du révérend frère Luc, présentèrent le salut aux invités d'honneur; les membres de la fanfare de Ste-Philomène de Rosemont dirigés par notre ami M. Bouchard nous entretenirent d'airs joyeux et enlevants.

Nombreuses attractions

De nombreuses attractions vinrent s'ajouter au programme de la fête: H. Vincent, dans du patinage de fantasia sur échasses, Messieurs Méneau et Larocque dans de l'acrobatie dans les airs et dans des tours de mains fameux; Les Joyeux Troubadours exécutèrent sur barre fixe des voltiges et de l'équilibre dans les airs.

Mais l'attraction la plus vivement appréciée fut sans contredit la joute qui mit aux prises le Verdon Junior et le Brébeuf. Ces deux clubs se disputèrent la victoire jusqu'à la dernière minute; le Brébeuf grâce à son magnifique jeu d'ensemble se montra facilement de taille à lutter avec les juniors du Forum.

L'entraîn et la maîtrise avec lesquels le Brébeuf et le Verdon Junior ont mené le jeu ont fait l'admiration de l'assistance nombreuse et enthousiaste qui se pressait autour de la patinoire.

Alignement des équipes.

Verdon Junior: Buts: Paradis, défenses: Cabana, Lefebvre; avant: Jodoin, Gagnon, A. Reid; substituts: Chippendale, McKissock, Provost.

Brébeuf: Buts: O'Donoghue, défenses: Blanchard, Gignac; centre: Lazure D. avant: Viau, Tétu, substituts: Daoust, St-Vincent, Papin, Laurendeau L. Laurendeau P.

Première période:

1-Brébeuf: Pepin (Laurendeau L.) (Laurendeau P.) Punition: Gagnon (Verdon)

Deuxième période:

2-Brébeuf: Laurendeau L. (Laurendeau P.)

3-Verdon: Cabana.

4-Verdon: Reid (Lefebvre)

5-Brébeuf: Emblem (Lazure J. P.)

6-Verdon: Reid (Provost, Gagnon) Punition: Cabana (Verdon)

Troisième période:

7-Verdon: Cabana.

8-Brébeuf: Lazure D. Punitions: (Brébeuf) Lazure D. Tétu, Pepin, Viau. (Verdon) Provost, Lefebvre, Mc Kisson.

Racette a terminé la saison en tête des compteurs de ce circuit

Grâce à son total de 28 points, Claude Racette du Collège Notre-Dame termine en tête de l'Intercollégiale, devançant son plus proche rival, Raymond Leboeuf, du Sainte-Marie, par la faible marge de deux points. Derrière Leboeuf qui a amassé un total de 26 points, viennent Proulx du Ste-Marie et Léonard du Notre-Dame avec 22 points. Guertin, du Ste-Marie et Larocque du Notre-Dame se partagent ensuite la cinquième place avec 21 points. Le «Big Seven» se reforme sur Fillon, l'étoile du Laval, qui a obtenu 20 points.

La ligne Proulx-Guertin-Leboeuf du Ste-Marie, dont les trois membres ont terminé parmi les cinq premiers compteurs, a obtenu 31 buts et 38 assistances pour être d'emblée la ligne la plus effective de la ligue. Les lignes Lefort-Léonard-Larocque du Notre-Dame, Fillon-Raymond-Ouellette du Laval, Ranger-Labonté-Grégoire du Mont-St-Louis et Racette-Malboeuf-Carrière viennent ensuite dans l'ordre.

Chez les gardiens de buts, la palme va à Labaie du Laval et à Bonneau du Mt-St-Louis qui sont suivis de près par Dubé du Ste-Marie. Alepin du Notre-Dame et Lahaie du Laval ont obtenu les 2 seuls blanchissages de la saison.

B. A. T.				
Racette, N.-Dame	18	10	28	
Leboeuf, Ste-Marie	10	16	26	
Proulx, Ste-Marie	11	11	22	
Léonard, N.-Dame	8	14	22	
Larocque, N.-Dame	13	8	21	
Guertin, Ste-Marie	10	11	21	
Fillon, Laval	10	10	20	
Ouellette, Laval	9	9	18	
Ranger, M.S.L.	8	10	18	
Raymond, Laval	9	8	17	
Rocksteel, Ste-Marie	6	10	16	
Renaud, Laval	6	9	15	

Le St-Ambroise égale les chances de sa série

St-Ambroise Intermédiaire a égalé les chances de sa série avec le St-Vital en gagnant la deuxième joute par 8 à 3. Le club de Roland Bleau avait perdu, dimanche après-midi par 4 à 2. Yves Boicclair, Courchesnes, Vincent, Roland Bleau et Aimé Renaud ont été les étoiles des vainqueurs. Ces deux clubs mêmes clubs en viendront aux prises, ce soir à l'école St-Viateur. Cette partie promet d'être très intéressante car ces deux clubs sont bien balancés et alignent de bons joueurs.

Labonté, M.S.L.	5	10	15
Day, Ste-Marie	11	3	14
Bisson, R. Grasset	8	6	14
Lefort, N.-Dame	4	10	14
Bourret, Grasset	8	5	13
Saindon, C.S.L.	7	6	13
Hotté, Laval	7	6	13
Ménard, Laval	5	6	11
Masse, C.S.L.	5	5	10
Laliberté, Ste-Marie	4	6	10
Perreault, Grasset	4	6	10
Pelouquin, C.S.L.	3	7	10
Malboeuf, N.-Dame	1	9	10
Carrière, N.-Dame	4	5	9
Vernier, Ste-Marie	6	2	8
Grégoire, M.S.L.	6	2	8
Chabot, Laval	5	3	8
Charest, M.S.L.	3	5	8
Ménard, Ste-Marie	3	5	8
Thibeault, N.-Dame	3	5	8
Bisailon, Ste-Marie	2	6	8
Bruneau, Grasset	1	7	8
Dubois, M.S.L.	5	2	7
Guyot, Grasset	5	1	6
Lapointe, M.S.L.	3	3	6
Rouveau, M.S.L.	3	3	6
Bibeau, M.S.L.	3	3	6
Daoust, C.S.L.	2	4	6
Denault, M.S.L.	4	1	5
Payette, C.S.L.	2	3	5
Beetz, C.S.L.	2	3	5
Bisson, J. Grasset	1	4	5
Grenier, M.S.L.	0	5	5
Lapointe, C.S.L.	2	2	4
Lussier, M.S.L.	1	3	4
Masson, C.S.L.	2	1	3
Lefebvre, C.S.L.	2	1	3
Tétrault, N. Dame	0	3	3
Fillon, N.-Dame	2	1	3
Robidoux, Laval	1	1	2
Cadioux, M.S.L.	1	1	2
Chéron, Grasset	0	2	2
Pilon, Ste-Marie	0	2	2
Bergeron, C.S.L.	1	0	1
Langevin, C.S.L.	1	0	1
Gauchy, C.S.L.	1	0	1
Lebrun, Grasset	1	0	1
Bolduc, Laval	0	1	1
Daigneault, N.-Dame	0	1	1
Beaucage, N.-Dame	0	1	1
Larose, C.S.L.	0	1	1
Laporte, M.S.L.	0	1	1
Quessnel, M.S.L.	0	1	1
Charland, M.S.L.	0	1	1
Lapierre, Grasset	0	1	1
Thérault, Grasset	0	1	1
Starbeau, Ste-Marie	0	1	1
Malonde, Ste-Marie	0	1	1

Les Red Wings en viendront aux prises avec les Canadiens ce soir

Les Red Wings de Détroit sont arrivés dans la métropole, hier soir, en vue de leur importante joute de ce soir avec les Canadiens. Le club de Jack Adams fera l'impossible pour remporter la victoire afin d'augmenter ses chances de

participer aux séries éliminatoires qui commenceront le 19 mars. Si les Red Wings gagnent ce soir, ils augmenteront leur avance à huit points sur les Leafs de Toronto, qui seront inactifs. Syd Abel, qui revenu d'outre-mer dernièrement et qui a reçu son licenciement de l'Aviation Canadienne est de retour

avec les Red Wings de Détroit et jouera ce soir. Abel a affiché une tenue impressionnante, avec les Red Wings, durant les deux joutes de la fin de semaine contre les Black Hawks de Chicago. Cet habile joueur fera sa première apparition au Forum cette saison mais il a évolué sur cette glace, au début de la saison dernière, alors qu'il s'alignait avec les Aviateurs de la ligue de la défense Nationale.

Hollett jouera

Le gérant Jack Adams a annoncé qu'Harry Lumley sera dans les buts tandis que Jack Stewart, Hal Jackson, Bill Quackenbush et probablement Flash Hollett, qui est revenu dans les bonnes grâces de Jack Adams seront les joueurs de défense. Parmi les joueurs d'avant on remarque, Murray Armstrong, Syd. Abel, Carl Liscombe,



Syd. Abel

Adrian Brown, Fernand Gauthier, Ted Lindsay, Eddie Bruneteau, Jimmy Conacher, Harry Watson et Gerry Couture.

Légère pratique

Lors de la légère pratique d'hier matin, les joueurs de Dick Irvin ont patiné à une vive allure et tous paraissaient en excellente condition pour la joute de ce soir. Kerry Mosdell et Frank Eddolls, qui ont été rappelés des Blasons de Buffalo ont pris part à cet exercice et il se peut que tous deux jouent contre les Red Wings de Détroit.

La ligne du Punch, qui s'est mise en évidence, lors de la dernière tournée des Canadiens à l'étranger sera intacte de même que celle de Reay-Chamberlain-Peters.

La ligne d'attaque formée avec Reginald O'Connor-Hiller s'est beaucoup améliorée mais il y a un changement lors de la joute de ce soir. Il se fera sur cette ligne.

Les Red Wings de Détroit ont été le dernier club à battre les Canadiens et ce fut le 3 février dernier, alors qu'ils ont blanchi le Triphore par 2 à 0. Depuis cette joute, les Canadiens ont été victorieux à cinq reprises et ils espèrent remporter leur sixième victoire consécutive de ce soir afin de conserver leur avance de trois points en première place car les Bruins de Boston feront face aux Black Hawks de Chicago, ce soir.

La partie de ce soir commencera à huit heures et quinze, car les Red Wings de Détroit le train à destination de New-York, où ils feront face aux Rangers, demain soir.

Bibeault restera à Boston

Il a été révélé hier soir, que les Canadiens et les Bruins de Boston ont tenté de faire nommer Paul-Emile Bibeault comme gardien de buts substitut de tous les clubs de la ligue Nationale mais

cette motion a été rejetée, lors de l'assemblée de la semaine dernière et les équipes de la N.H.L. devront avoir leur gardien de buts substitut pour les séries éliminatoires.

Les Bruins retiendront les services de Paul-Emile Bibeault, les Leafs de Toronto auront sur Frank McCool, Les Red Wings de Détroit comptent sur Jimmy Mowbray, les Canadiens rappelleront Gerry McNeil, laissant Howie Harvey au Royal tandis que les Black Hawks de Chicago auront recours au cerbère du Kansas City. Les Canadiens ne peuvent compter sur Howie Harvey car ce dernier est la propriété des Leafs de Toronto.

Stahan et D. Harvey seront les arbitres de ces joutes

Les organisateurs du festival du Xavier Apostolate Guild ont annoncé hier soir que Butch Stahan et Doug Harvey, deux solides joueurs de défense du Royal, seront les arbitres des parties de la catégorie Bantam qui mettront aux prises le Catholic High School avec le d'Arcy McGee, Loyola avec le Daniel O'Connell et le St-Willibrord avec le St-Malachie's.

On sait que le festival du Xavier Apostolate Guild aura lieu vendredi soir au Forum. Plusieurs attractions seront au programme. En effet, il y aura une course entre trois joueurs du Royal Senior, du patinage de fantasia, des comédies, etc.

Les concurrents pour la course seront Léo Gravelle, Denys Casavant et Floyd Curry et il a été annoncé que Sylvio et Georges Mantha et Alphonse Thérien, président de la ligue Junior seront les juges pour cette course qui promet d'être très intéressante.

L'attraction principale sera sans aucun doute, la joute entre le collège Loyola et le collège St-Patrick d'Ottawa. Ces deux clubs alignent plusieurs bons joueurs et espèrent remporter la victoire. Le Loyola est en tête de la ligue Interprovinciale des collèges tandis que le St-Patrick le suit de près. Le Loyola compte sur le solide joueur Cliff Malone, pour gagner cette importante partie. Malone a joué pour le Royal Junior l'an dernier.

Le Tournoi ouvert à Beaconsfield

Le parcours du club Beaconsfield sera le théâtre du championnat ouvert de golf du Canada de 1946, les 27, 28, 29 et 30 juin prochains. Cette nouvelle a été annoncée hier par Harold R. Frost, K.C., président de la Royal Canadian Golf Association.

Byron Nelson, sensationnel golfeur de Toledo, a remporté le trophée Seagram, l'an dernier en ayant raison d'un champ d'élite à Toronto. Ce tournoi l'un des événements majeurs du golf sur le continent, attire, chaque année les meilleurs golfeurs américains et canadiens chez les professionnels.

Avec l'abondance des joueurs professionnels, qui ont été licenciés des forces armées, la compétition, cette année, sera encore plus intéressante.

DANS LE HOCKEY AMATEUR

Avec seulement 16 parties à jouer d'ici la fin de la saison régulière dans la ligue Junior, le Canadien occupe la première place avec une faible avance de deux points sur le Verdun. Ce dernier club n'a que deux joutes à disputer d'ici la fin de la saison tandis que le Canadien doit en livrer quatre. Le club de Wilf. Cude est donc favori pour terminer la saison en première place de ce circuit et le Verdun disputera ses deux dernières joutes contre le Canadien. Le Verdun a failli lamentablement lundi soir alors qu'il a été déclassé par 8-2, aux mains du National.

Le Royal et le National, qui occupent les deux dernières places de la ligue Junior ont causé des surprises, lundi dernier en infligeant de cuisantes défaites au Concordia et Verdun et tout laisse prévoir que le club de Lorne White et celui de Georges Mantha se livreront une lutte sans merci pour la possession de la quatrième place.

Le National est le club qui affiche la tenue la plus surprenante de la ligue. Cette équipe, qui en est à sa deuxième saison dans le circuit Thérien et qui n'a pu remporter une seule victoire, l'an dernier a prouvé lundi dernier, qu'il pouvait être considéré comme un aspirant sérieux pour participer au détail.

Danny Laurin et Georges Mantha accomplissent de la belle besogne à la tête de ce club, qui pourrait causer des surprises s'il participait aux séries éliminatoires. Le National compte maintenant sur deux belles lignes d'attaques. La première est formée avec Bisailon-Bougie-Corriveau tandis que F. Perreault, Gérard Gratton et Guy Laventure forment la deuxième.

Le Concordia qui a tout balayé sur son passage au début de la saison, continue à décevoir et il semble que certains joueurs de Sylvio Mantha ne prennent pas leur rôle au sérieux. Il se peut aussi que ce club perde les services de son excellent gardien de buts, Tino Martin, qui travaille à St-Jérôme. Ce jeune cerbère s'est grandement signalé avec le Concordia depuis le début de la saison et il était une grande inspiration. Le Concordia compte sur plusieurs bons joueurs d'avenir et si ces équipiers marchaient "la main dans la main" ce club serait difficile à battre.

Joute importante

La joute de ce soir dans la ligue Québec Senior décidera probablement des séries éliminatoires. En effet, si les Braves de Valleyfield perdent à Québec ce soir, les As et les Cataractes seront assurés de participer au détail. Les Braves, qui il y a deux semaines, étaient favoris pour se classer dans les séries éliminatoires batailleront désespérément ce soir afin d'infliger une défaite aux As et de conserver leurs maigres chances de terminer en quatrième place du circuit. Slater.

Ici et là...

Roland Hébert accomplit de la belle besogne comme gérant-joueur des Tigres de Victoriaville... Les clubs Sherbrooke, Lachine, Victoriaville et St-Hyacinthe seront les clubs qui se feront face dans les séries éliminatoires... Même s'il est inactif, Tony Demers occupe la première place chez les compteurs avec une avance de 13 points. Demers possède de belles chances de terminer la saison en première position... La carrière de Jean-Paul Ranger tire à sa fin. Ce joueur qui joue dans les ligues amateurs depuis plusieurs années a beaucoup perdu de son efficacité et il a été loin d'impressionner à Lachine, dimanche dernier... Nils Tremblay et Eddie Emberg semblent avoir

Roland Gladu écrit qu'il n'est pas intéressé aux offres de Branch Rickey

Roland Gladu, solide frappeur montréalais a fait parvenir d'autres nouvelles à ses parents à Montréal, et il écrit dans une lettre que Branch Rickey lui a expédié un télégramme dans lequel le président des Dodgers de Brooklyn lui offrait une augmentation de \$100 par mois mais le voltigeur montréalais écrit qu'il n'est pas intéressé. Quel que Rickey lui ait promis une augmentation de \$100.00 par mois, Gladu préfère jouer pour un club du Mexique où les conditions de salaire sont meilleures.

Le club de Roland Gladu à Cuba, qui porte le nom de Cienfuegos, a remporté le championnat de sa ligue le 13 février dernier et au moment où il écrivait sa lettre, son club avait encore 14 parties à jouer.

Tous les joueurs des Cienfuegos recevront un boni de \$500.00 à la fin de la saison, car le propriétaire du club leur avait promis cette récompense au début de la saison, s'ils terminaient la saison en première place de la ligue de la Havane.

Il est fort probable que Roland Gladu et Jean-Pierre Roy arriveront à Montréal en fin de semaine.

Pee Wee Reese s'est rapporté aux Dodgers

Sanford. L'habile arrêt-court des Dodgers de Brooklyn, Pee Wee Reese, est arrivé au camp d'entraînement de Sanford hier. C'était sa première apparition au camp d'entraînement depuis quatre ans. Reese est maintenant âgé de 26 ans, mais il est pratiquement assuré d'un poste régulier sur l'alignement des Dodgers, la saison prochaine.

Reese n'a pas joué avec les Dodgers de Brooklyn depuis 1942, alors qu'il frappa pour une moyenne de .255 en 151 joutes. Cet arrêt-court est confiant de faire un beau retour dans la ligue Nationale.

Quand le camp régulier à Daytona Beach ouvrira ses portes, les Dodgers auront sept candidats pour le poste de premier-but. Plusieurs candidats se feront aussi la lutte pour le poste de deuxième but. Il est fort probable que Léo Durocher essaiera Claude Corbitt et Stan Rojek au troisième but.

Howie Schultz, Leroy Pfund, Ervin Palica, Clay Smith et Ray Hathaway ont signé le contrat des Dodgers en vue de la prochaine saison. Pete Reiser, Galan et Dixie Walker n'ont pas encore signé leur contrat.

L'Immaculée-Conception et le Plateau, annulent

Le Plateau de Paul Stuart a tenu l'Immaculée Conception Juvenile à une partie nulle au compte de 2 à 2, hier soir, au Parc Lafontaine, dans une joute qui fut disputée devant une foule-record au Parc Lafontaine. Maurice Richard et Emile "Butch" Bouchard étaient les arbitres de cette intéressante joute.

Mathieu et Bibeau ont compté les buts du Plateau tandis que Landry et Bouchard ont réussi ceux de l'Immaculée Conception. Le cerbère de ce dernier club a été blessé au début de la joute et il a été remplacé par Yvan Dubé.

Les Iroquois sont champions

Les Iroquois ont remporté le championnat Juvenile du district Nord en blanchissant le Baron de Ste-Jeanne-Mance par 3 à 0, hier soir. Descelles, Matte et Gaudette ont été les étoiles des champions.

repris leur aplomb et ils aideront grandement les As de Québec, qui sont pratiquement assurés de participer aux séries éliminatoires... Le Canadien Junior sera probablement le club qui représentera la province de Québec, dans les séries pour la coupe Memorial.

Deux joutes dans la ligue Québec Senior, ce soir

Deux joutes seront disputées ce soir dans la ligue Québec Senior. Les Braves de Valleyfield visiteront les As de Québec tandis que les Sénateurs d'Ottawa et les Volants de Hull en viendront aux prises à l'Auditorium.

À Québec, les As feront l'impossible pour remporter la victoire afin de s'assurer une place dans les séries éliminatoires, mais les Braves qui ont subi deux rudes échecs en fin de semaine, aux mains des Volants de Hull sont aussi déterminés à gagner ce soir afin de conserver leurs maigres chances de participer au détail. Lucien Leduc a dit que Roland Deschênes sera dans les filets pour cette importante partie. Deschênes a fait ses débuts dans le hockey à Québec et il fera sa première apparition au collée en deux ans.

La partie Ottawa-Hull n'apportera aucun changement dans le classement, les Sénateurs étant assurés de terminer la saison en deuxième place et les Volants sont éliminés de la course au championnat.

Ligue Provinciale

Dans la ligue Provinciale, les Tigres de Victoriaville visiteront les "Saints" de St-Hyacinthe. Ce dernier club est déterminé à remporter la victoire afin de se rapprocher à deux points des Rapides de Lachine qui seront inactifs.

L'E.S.S.S. parvient en finale de cette ligue

L'E.S.S.S. a éliminé le St-Henri en deux joutes consécutives dans la série semi-finale pour le championnat des Ecoles Supérieures.

À la troisième période de la deuxième joute les ESSSistes se rallièrent et portèrent le score à 4-1. J.J. Bouchard compta le point décisif au début de la période supplémentaire. Les autres compteurs pour l'ESSS furent Racine 2, Daviau 1, et Dionne 1.

L'ESSS devra maintenant rencontrer l'Ecole Supérieure St-Viateur en finale dans une série de 2 dans 3 pour le championnat. La seconde partie de cette série se jouera au Festival des Ecoles Supérieures, au Forum, le 4 mars.

Le Perrin est éliminé

Le Boileau Juvenile qui est dirigé par Gérard Larivé, a éliminé le Perrin au compte de 4 à 1.

McSween, Charlebois et Labelle ont dirigé l'attaque des vainqueurs tandis que Aubertin a brillé dans les buts. Par cette victoire le Boileau a remporté le championnat de la section Mercier et mérité le trophée Willie Perrin.

Inf. René Raymond, 2838 Dickson, CL 6812.

Le Rest. Clairoux est champion

Le Rest. Clairoux a remporté le championnat de la ligue Intermédiaire de Verdun en battant le Volant par 3 à 2, dans une joute qui nécessita une période supplémentaire. Faubert, Robichaud et Duchesne ont été les étoiles des vainqueurs. Inf. Jean-Paul Lauzon Tél. 4135.

Le Meilleur élimine le Ste-Claire

Le Syndicat Meilleur a remporté le championnat de l'Est en éliminant le Ste-Claire en deux joutes consécutives. Il a gagné par 3 à 0 et 4 à 0. G. Blais, M. Ladouceur et Dupuis ont été les étoiles des champions.

Le Bordeaux est blanchi

Les Marchands de l'Est ont blanchi le Rest. Bordeaux par 4 à 0. Tétrault, Vincent, Méneau et Deschênes ont brillé pour les vainqueurs.

Robert et Managoff annulent au cours d'un combat sensationnel

Un solide direct de la droite et le couvre-feu imposés par la Commission Athlétique ont permis à Bobby Managoff de conserver son championnat du monde dans la rencontre principale de la séance de lutte disputée au Forum hier soir. Robert a pris la première chute et semblait en bonne voie de décrocher la suivante lorsque Ma-

managoff, laissa partir un formidable direct de la droite alors que les deux adversaires étaient sur les câbles et Robert culbuta à la renverse après quoi Managoff se coucha sur lui pour prendre la chute et égaliser les chances.

La loi du couvre-feu vint ensuite à l'aide de Managoff car après la chute accordée et non remportée par Managoff, il ne restait que 2 minutes et 6 secondes de lutte, puisque cette loi dit que les combats de lutte durant la saison d'hiver devront se terminer à 11.30.

Les deux chutes ont pratiquement débuté de la même façon c'est-à-dire que durant les quelques premières minutes, les deux adversaires y mirent de la rudesse et se talochèrent solidement, mais en chaque occasion réalisant apparemment qu'ils n'arriveraient à rien de cette façon, les lutteurs se mirent à l'oeuvre et on assista à un excellent combat de lutte jusqu'au moment où Managoff décrocha lâchement un coup de poing à Robert pour l'écraser au matelas.

Belles prises

Durant la première chute, on vit tout d'abord Managoff appliquer un solide bras roulé à Robert qu'il tint pendant plus de cinq minutes avant que le Canadien français parvienne à en sortir. Managoff prit ensuite une clef de jambe à Robert, sur le genou malade du Canadien français et ce dernier eut beaucoup de difficultés à s'en tirer.

Robert réussit toutefois à prendre le dessus en appliquant un ciseau de corps à Managoff et tint cette prise pendant près de 10 minutes. Ce fut véritablement un duel d'endurance entre les deux lutteurs, car Managoff, toujours encerclé des jambes de Robert, se releva à maintes reprises pour tenter de coller les épaules et l'échange se termina finalement par un verdict nul alors que Robert s'ouvrit les jambes d'épuisement, pendant que Managoff demeurait sans mouvement au matelas à côté de lui. Après quelques secondes alors que les deux lutteurs reprirent leur aplomb en s'évitant mutuellement, la lutte reprit de plus belle. Robert appliqua à son tour un bras roulé, mais Managoff transforma en arrachement de bras.

Robert prend la première

Robert en sortit pour appliquer une clef de jambe mais Managoff s'en débarrassa avec une savate, puis porta trois ou quatre coups d'arpins et suivit avec trois savates, mais lorsqu'il tenta de porter un autre coup d'arpin, Robert le surprit avec la nouvelle prise qu'il a développée, un "Full Nelson" à rebours avec lequel il se jette par en arrière pour amener les épaules de son adversaire au matelas et prit la chute en 38.15 minutes.

La deuxième chute commença de la même façon que la première alors que les deux adversaires buchèrent à bras raccourcis, mais les esprits se calmèrent par la suite et à plusieurs reprises, les deux adversaires se séparèrent le long des câbles loyalement sans se toucher.

Coup déloyal

Managoff tenta encore une fois une clef de jambe sur le membre malade de Robert et ce dernier eut beaucoup de difficulté à en sortir. Il réussit toutefois pour porter la "prise de l'ours" la prise favorite de Maurice Tillet et Managoff recula vers les câbles pour forcer Robert à lâcher prise. Au signal de l'arbitre, Robert recula en levant les bras et Managoff en profita pour porter un formidable direct, atteignant Robert solidement au menton pour l'écraser au matelas, après quoi il se coucha sur lui pour prendre la chute en 9.50 minutes.

Il s'en suivit alors une longue discussion dans la section de la Commission Athlétique, car selon la loi du couvre-feu, il ne restait qu'un

peu plus de deux minutes à lutter après que les deux lutteurs auraient pris leur période de repos. Il fut finalement décidé que la loi restait en force.

Echange mouvementé

Les deux lutteurs revinrent dans l'arène, et réalisant qu'il ne lui restait que bien peu de temps pour recouvrer son championnat, Robert se mit à bucher ferme, mais trouva en Managoff un adversaire qui pouvait encaisser et remettre. Ces deux minutes furent très mouvementées, mais la sirène retentit après 2.06 avant qu'aucun des deux lutteurs n'ait réussi à prendre une chute.

Dans la semi-finale, John Katan est revenu à Montréal pour remporter la victoire sur Al Korman en 15 minutes de lutte mouvementée alors que Korman en dépit de son courage ne put tenir devant un tel adversaire.

Dans les deux préliminaires, George Linnehan de Boston et Pat Flanagan d'Ottawa, ainsi qu'Arthur LeGrand et Joe Devalteau, ont fait match nul.

Kaleta, membre du club des compteurs de 4 buts

Alek Kaleta, le mince joueur d'avant des Black Hawks de Chicago, a égalé l'exploit de Gaye Stewart, du Toronto, auparavant dans la présente saison de la ligue Nationale de hockey, lorsque, le 26 janvier, il a compté quatre buts contre le Toronto. Les Hawks ont perdu la partie par 6 à 5. Dans cette partie, on a assisté à la répétition d'un fait étrange. En effet, lorsque Stewart compta quatre buts pour les Leafs, son club fut aussi défait et le résultat fut le même, soit de 6 à 5. L'enregistrement de quatre buts est donc jugé malchanceux pour votre équipe, quoiqu'il soit difficile de trouver un gérant ou un joueur qui pense ainsi.

Kaleta est de retour au jeu, après avoir été dans l'Armée canadienne, et, comme plusieurs autres qui sont revenus, après le service dans les forces armées, il a bien fait. Lorsque la fameuse ligne des Hawks des deux Bentley et de Mosienko, à la suite d'accidents, a été brisée, Kaleta est passé à l'aile droite pour faire très bien dans les traditions de ce fameux trio de compteurs.

L'enregistrement de quatre buts par Stewart était le premier, dans les parties de ligue, depuis que Clint Smith, des Black Hawks de Chicago, a accompli l'exploit, contre les Canadiens de Montréal, à Chicago, le 5 mars dernier. Maurice Richard, des Canadiens, Herb Cain et Bill Cowley des Bruins de Boston, ont été parmi les joueurs qui ont compté quatre buts dans des parties de ligue, l'an dernier. Dans les séries de la coupe Stanley, le printemps dernier, Richard et Carl Liscombe, ce dernier du Detroit, ont, chacun, compté quatre fois dans une partie.

Le Maurice gagne

Dans une joute de hockey-balaïs, le Marché Maurice a défait le E.M. par 8 à 5. René Maurice et Conrad Grenier ont été les étoiles des vainqueurs. T. Cousineau et Lulu O'Connor ont été les meilleurs des perdants. Ce soir, au patronage St-Jean le Prévoist, le Chez Maurice fera face au Eddy Drive Ur-self, dans une joute de hockey.

Les Jeunes du Nord sont victorieux

Le club des Jeunes du Nord ont remporté leur dixième victoire de la saison en battant le Jean-Talon par 5 à 4. Les vainqueurs alignent des joueurs tels que Cadieux, Poivin, Desjardins, Ménard, Foucault, Pilon et plusieurs autres. Inf. Emilien Crépeau, 6762 rue DesÉrables.

HOCKEY

Résultats d'hier

LIGUE AMERICAINE

St-Louis 7, Hershey 5.
LIGUE PROVINCIALE
Victoriaville à Sherbrooke, remise.

Parties de ce soir

LIGUE NATIONALE

Détroit à Canadiens.
Boston à Chicago.

LIGUE AMERICAINE

New-Haven à Buffalo.
Hershey à Cleveland.

LIGUE SENIOR

Valleyfield à Québec.
Ottawa à Hull.

LIGUE PROVINCIALE

Victoriaville à St-Hyacinthe.

Position des clubs

LIGUE NATIONALE

	P.J.	G.	P.	N.	P.	C.	Pts
Canadiens	39	23	13	3	132	100	49
Chicago	40	20	14	5	164	131	46
Boston	40	19	13	8	129	118	46
Détroit	38	15	15	8	102	110	38
Toronto	39	13	20	6	118	142	32
Rangers	40	9	24	7	124	147	25

LIGUE AMERICAINE

	P.J.	G.	P.	N.	P.	C.	Pts
Buffalo	51	29	15	7	221	172	65
Hershey	50	23	20	7	160	170	53
Providence	49	18	27	4	178	207	40
New-Haven	51	11	31	9	166	218	31

(Division de l'Ouest)

	P.J.	G.	P.	N.	P.	C.	Pts
Indianapolis	54	27	19	8	239	201	62
Pittsburgh	50	27	16	7	213	165	61
Cleveland	49	22	21	7	208	193	51
St-Louis	53	19	27	7	165	224	45

LIGUE SENIOR

	P.J.	G.	P.	N.	P.	C.	Pts
Royal	36	27	7	2	184	114	56
Ottawa	36	21	12	2	182	141	44
Shawinigan	36	16	17	2	138	168	34
Québec	35	15	17	3	129	138	33
Valleyfield	38	14	21	3	157	180	31
Hull	37	9	26	2	140	190	20

LIGUE PROVINCIALE

	P.J.	G.	P.	N.	P.	C.	Pts
Victoriaville	34	21	8	5	169	104	47
Sherbrooke	34	19	11	4	172	122	42
Lachine	37	19	16	2	159	177	40
St-Hyacinthe	35	16	16	4	169	158	36
Drummondville	37	13	20	4	121	167	30
Cornwall	36	7	25	4	119	185	18

LIGUE JUNIOR

	P.J.	G.	P.	N.	P.	C.	Pts
Canadien	16	10	5	1	76	53	21
Verdun	18	8	7	3	79	79	19
Concordia	16	7	7	2	80	80	16
Royal	18	7	10	1	56	59	15
National	16	6	9	1	65	85	13

Tournoi de boxe amateur au Y.M.H.A. ce soir

Le tournoi de boxe amateur pour les championnats du district et la ville de Montréal commencera ce soir au Y.M.H.A. Plusieurs intéressants combats ont été bâclés.

Semi-finales

108 lbs. — Vince Wallace, N.D.G. Y.M.C.A. vs Paul Ducharme, St. Anthony's; Chuck Gibberson, North End A.C. bye; 135 lbs: Willie (Mergler), Y.M.H.A. vs Jerry O'Connor, indépendant; John Kotsos, University Settlement, bye; 147 lbs: Bobby Rasso, St. Anthony's vs Cliff Blackburn, U.S.H.; George Gervais, N.D.G. Lion's Club bye.

Finales

108 lbs: Manny Spivak, Y.M.H.A. vs Armand Sannie, Griffintown B.C.; 112 lbs: Al Charbonneau, Champêtre A.C. vs Jacques Rougeau, Palestre Nationale; 126 lbs: Syd Aaron, Y.M.H.A. vs Hubert Gagnier, C.P.R.A.A.; 118 lbs: Chuck Gibberson, North End A.C. vs le gagnant No 1 de la semi-finale; 135 lbs: John Kutsos, University Settlement vs le gagnant No 2 de la semi-finale; 147 lbs: George Gervais, N.D.G. Lion's Club vs le gagnant No 3 de la semi-finale; 160 lbs: Gaston Davis, Université Settlement; 175 lbs: Jimmy Davis, Griffintown Boys Club; Poids lourd Léo Plouffe, Champêtre A.C.

Les Cataractes feront face au Royal Sr, au Forum, demain

Le Royal Senior tentera de remporter sa vingt-huitième victoire de la saison, demain soir, alors qu'il recevra la visite des Cataractes de Shawinigan Falls, dans une joute régulière de la ligue Québec Senior. Depuis le début de la saison, ces deux clubs en sont venus aux prises à sept reprises et le Royal a remporté six victoires et il a subi une défaite, par le compte de 3 à 0. Ce sera la dernière joute entre ces deux équipes d'ici la fin de la saison régulière.

Les Cataractes ne sauront pas avant ce soir, s'ils sont assurés de participer aux séries éliminatoires. En effet, une victoire pour les As, les assurerait de participer au détail mais si les Braves remportent la victoire, les Cataractes devront gagner, demain soir.

Au moment où nous écrivons ces lignes, les Cataractes n'ont besoin que d'une seule victoire pour être assurés d'une place dans les séries éliminatoires. Le Club de Jack Toupin sera encore privé des services de leur habile ailier, Henry Hayes, mais il viendra ici avec des joueurs tels que Gerry Gravel, Flo-

rent Lauzon, Gerry Cotnoir, Billy Arcand, Jack Carthy, Bill Morehouse, Jimmy Planche et plusieurs autres.

Gravelle et Riopelle au repos

Léo Gravelle et Howie Riopelle se reposeront demain soir tandis que Frank Carlin formera une ligne d'attaque avec Kenny Campbell, Jimmy Galbraith et Floyd Curry. L'entraîneur du Royal fera jouer Galbraith à l'avant, afin que ce dernier reprenne sa bonne condition, le plus vite possible.

Howie Harvey sera dans les filets demain soir tandis que Jerry McNeil assistera à la joute comme spectateur. Il est toutefois définitif que McNeil reprendra son poste dans les buts, dimanche prochain à Valleyfield.

Hurst fera son possible pour mettre Peralta hors de combat

Bien que Harry Hurst, aura comme but une victoire par mise hors de combat sur Joey Peralta dans le combat de dix rondes, qui marquera la soirée du promoteur Al Foreman au Forum, la semaine prochaine, il ne se fait pas d'illusion qu'il y a peu de possibilité pour lui d'accomplir une chose que de

la dramatique huitième ronde lorsque l'arbitre arrêta le combat, Peralta ayant un oeil coupé, et s'aignant abondamment et que la Commission athlétique ordonna que la rencontre soit continuée pour se terminer par un verdict nul. Les supporters de Hurst insistent que le repos de cinq minutes, aide beaucoup Peralta qui semblait en détresse alors que Hurst, qui était à son meilleur fut refroidi par la réaction et ils figurent que si l'arbitre n'était pas intervenu, Hurst aurait pu mettre son adversaire hors de combat.

Hurst a appris que Peralta est tout ce que l'on prétend qu'il est un dur-à-cuir car il peut encaisser de solides coups de poing sans broncher. Par conséquent Hurst sera entraîné d'une façon à pouvoir cogner et cogner rond après rond afin d'obtenir la décision quelle que soit la défense que présentera Peralta.

En autant que la mise hors de combat est concernée, le gérant de Hurst, Maurice Foreman déclara que son protégé devra infliger une somme considérable de punitions pour fatiguer suffisamment le boxeur mexicain afin d'obtenir cette opportunité, mais ceci est quelque chose qu'aucun autre boxeur y compris les étoiles comme Bobby Cat, Bobby Montgomery et Chalky Wright n'ont pu accomplir.

Le dernier combat

Il y a beaucoup de controverse parmi les amateurs au sujet de

Deux victoires pour l'école Dollard

L'école Dollard a remporté deux belles victoires dernièrement en battant le St-Laurent par 2 à 1 et le St-Gérard par 6 à 3. Cyr a brillé dans ses filets.

HOCKEY FORUM

CE SOIR A 8.15

Ligue Nationale de Hockey

DETROIT

vs

CANADIEN

Places debout \$1.25
Adm. gén. section nord 75c
En vente à 7 h. p.m.

Pure comme l'air des montagnes

L'EAU DE TABLE

EVERVESS

PÉTILLANTE

Se mélange parfaitement — Partout, en tout temps

COMMANDEZ-EN AUJOURD'HUI

Un Produit de Pepsi-Cola Company of Canada Limited

12 ONCES BIEN REMPLIES
7c

La G.-B. appuie l'amputation de la Ruhr

LONDRES, 19. (B.U.P.) — Dans les milieux diplomatiques bien informés, on disait aujourd'hui que la Grande-Bretagne, se rapprochant de plus en plus du point de vue français, se montre plus favorable à la séparation de la

Ruhr d'avec l'Allemagne. Les cercles français de Londres sont de plus en plus optimistes sur ce sujet. La proposition française comprend deux points: 1—Pour maintenant, l'internationalisation de la Ruhr; 2—Pour plus tard, la formation d'une région indépendante Ruhr-Rénanie, avec les garanties militaires qui s'imposent.

La France, qui se méfie avec raison de l'arsenal puissant et riche en charbon, en fer et en acier, que



Bevin

constituent ces régions, grâce auxquelles d'ailleurs l'armée allemande a pu faire deux guerres en 25 ans, insiste tant sur la séparation de la Ruhr qu'elle a enfreint dans ce but l'activité du Conseil de contrôle allié en Allemagne, et bloqué l'établissement d'une

administration centrale.

Relations sincères.

Be haut lieu, les Français ont déclaré que la conversation de lundi, entre le secrétaire des affaires étrangères, Ernest Bevin, et le ministre Georges Bidault, avait semblé produire de bons fruits et s'était terminée sur une note amicale. Les deux hommes ont exprimé le désir de relations anglo-françaises plus étroites et plus "sincères".

Une dépêche de Paris annonce que M. Bidault est arrivé de Londres aujourd'hui, atterrissant au Bourget à 2 heures 37 de l'après-midi.

M. Bidault, au cours de son entrevue avec M. Bevin, aurait souligné le désir français qu'une décision britannique au sujet du plan français pour la Ruhr, se prenne avant le début de la Conférence de paix de Paris, le premier mai.

En vertu de la proposition française, on céderait à l'Allemagne, par pré-bail, une partie de la production de la Ruhr pour un certain temps. Les profits, en argent ou en marchandises, contribueraient à améliorer l'état économique de l'Allemagne, et on fournirait à cette dernière tout le charbon et l'acier dont elle aura besoin pour ses besoins de temps de paix.

La Sarre.

Au sujet de la Sarre, le plan français prévoit pour elle une union douanière avec la France. Cette dernière exploite déjà toutes les mines de charbon de cette région. Il n'y aurait pas d'union politique, toutefois. Rappelons que le plébiscite de 1935 a rejeté toute

union politique de la Sarre avec la France.

Dans les cercles diplomatiques, on ne sait pas ce que la Russie pourra bien décider au sujet du plan français relatif à la Ruhr. On l'a cru favorable jusqu'à ces derniers temps, mais le fait que les syndicats communistes de Berlin ont demandé l'unification de l'Allemagne pourrait lui faire changer d'idée.

Les Américains craignent que la séparation de la Ruhr n'empêche l'Allemagne de payer les réparations de guerre, mais les Français sont d'avis que les énormes ressources de ce pays pourront suppléer aux réparations.

500,000 soldats japonais entraînés par les Soviets

Tchong-King, 19. (B.U.P.) — L'Armée rouge entraîne 500,000 soldats japonais en Mandchourie, dans le nord de la Corée, à Sakhaline et aux îles Kuriles, dans le but de les utiliser plus tard, révélait aujourd'hui des milieux bien renseignés du gouvernement.

Toutefois, ajoutait-on de même source, aucun signe ne prouve que la Russie se propose de rapatrier les Japonais dans les régions occupées par les forces soviétiques.

Le quartier-général de Peiping a ordonné d'autre part aux chefs nationalistes et communistes d'aider au rapatriement de 120,000 soldats nippons et de 189,000 civils au nord de la Chine. Ces Japonais, a-t-on appris, sont cause de "désordre" en voulant rétablir l'ordre dans les provinces nord-est du pays.

D'après le gouvernement chinois, il y a 16 divisions régulières de Japonais dans les régions de combat occupées par les Russes, où les hostilités furent brèves et les pertes peu nombreuses.

En Mandchourie seulement, il y en a 12 divisions, trois dans la moitié nord de la Corée, une dans les Sawhaines et les Kuriles. De plus les Chinois prétendent qu'il se trouve des gardes et des immigrants japonais en Mandchourie.

Incidents aux manifestations phalangistes

Madrid, 19. (B.U.P.) — Le chargé d'affaires américain Charles Buterworth a protesté aujourd'hui auprès du Foreign Office contre une attaque dont le correspondant Carl Hartman de l'Associated Press a été victime de la part de nationalistes phalangistes.

Un phalangiste aurait frappé Hartman alors que ce dernier refusait de faire le salut fasciste durant une manifestation de la Phalange.

Dans sa protestation, transmise verbalement au sous-secrétaire Thomas Sumner du Foreign Office, Buterworth a rappelé également qu'un dentiste américain de 70 ans, George F. Taylor, établi à Madrid depuis longtemps, a été attaqué et renversé samedi soir, après quoi il est survenu une bataille à coups de poing lorsque des officiers du Corps des transports de l'Armée américaine refusèrent d'obéir à des phalangistes qui voulaient leur faire donner le salut fasciste.

On croit que l'ambassade britannique protestera aussi de façon non officielle contre les dommages qu'on a faits à des affiches annonçant les films de guerre anglais "Colonel Blimp" et "The Invader", ce dernier avec Leslie Howard.

Les manifestations, qu'on croit approuvées par l'autorité, sont nettement en faveur de Franco, et contre la Russie et l'héritier du trône Don Juan.

Grève de l'auto qui se prolonge

Détroit, 19. (B.U.P.) — La General Motors et les syndicats des travailleurs de l'automobile, qui font partie du CIO, faisaient encore de grands efforts aujourd'hui pour en arriver à un règlement de la grève qui tient inactifs environ 175,000 hommes.

Un conseil national des relations du Travail, qui enquête sur des accusations de "traitements injustes" portées contre la General Motors, s'est ajourné à jeudi, devant les objections des syndicats, pour aider à accélérer la marche des négociations.

L'un des médiateurs fédéraux du Travail, James F. Dewey, président, Le président C. E. Wilson, de la General Motors, et le chef de l'UAW, R. J. Thomas, dirigeaient les deux camps de négociateurs.

Une assemblée au cours de laquelle on a discuté d'un projet de contrat entre l'UAW et la compagnie Ford, s'est ajournée aujourd'hui pour reprendre demain, sans avoir annoncé une entente, comme on s'y attendait.

Le mois dernier, Ford avait accordé à ses employés une augmentation de 18c de l'heure.

Fausse rumeur concernant ces chèques d'allocations

Ottawa, 19. (B.U.P.) — Les rapports voulant que les anciens soldats de l'armée, attendant leur transport de Grande-Bretagne au Dominion, n'aient pas reçu leurs chèques d'allocations du gouvernement canadien, ont été nés ici aujourd'hui par le quartier-général de la Défense.

Il n'y a rien de fondé dans l'allégation que les femmes qui n'ont pas d'autre revenu soient seules à recevoir les chèques, révèle le ministère.

Echec, en Belgique, prévu par Schryver

BRUXELLES, 19. (B.U.P.) — La crise politique s'est maintenue en Belgique, aujourd'hui et le chef socialiste chrétien Auguste de Schryver, prié par le régent, le prince Charles, de former un nouveau gouvernement, a admis qu'il subirait probablement un échec. Il ajouta ne pas pouvoir accepter les

fonctions de premier ministre avant jeudi, s'il le peut à ce moment. De Schryver a conféré aujourd'hui avec Frans van Cauwelaert, président de la Chambre des députés, Robert Gillon, président du Sénat et autres chefs politiques. Il doit rencontrer demain le premier ministre socialiste Achille van Acker ainsi que d'autres personnalités du parti.

Bien que van Acker ait donné sa démission hier, il restera en charge du cabinet de coalition jusqu'à la formation d'un nouveau gouvernement. De Schryver a décrit ses entretiens comme des "mesures clarifiant un état encore flou". De toutes façons, a-t-il révélé, que ce soit moi ou d'autres qui formions un nouveau gouvernement, cette tâche ne peut être effectuée avant dimanche prochain, lorsqu'on connaîtra tous les résultats de l'élection provinciale.

D'après les observateurs politiques, l'unique solution à l'impasse semble être un gouvernement de coalition représentant tous les partis. L'impasse actuelle en Belgique a suivi les élections tenues dimanche dernier, suivant lesquelles la coalition de gauche obtint le contrôle de la Chambre et les catholiques, celui du Sénat.

Elections dimanche

Malgré la pluralité des 92 sièges conquis par les Socialistes chrétiens à la Chambre, les communistes de la gauche unis aux socialistes et aux libéraux peuvent obtenir le contrôle. Toutefois leur force sera probablement plus grande après les élections de dimanche prochain pour les 62 sièges du Sénat.

Les espérances de Schryver semblent être fondées sur la division du parti gauchiste et sur l'abandon du programme socialiste chrétien, en faveur d'un référendum dans le pays sur le retour du roi Léopold.

A l'exception du parti catholique, les groupes politiques belges sont opposés à l'unanimité au plébiscite proposé. On a déjà rapporté à cet effet que les socialistes chrétiens abandonneraient ce pro-

jet afin d'obtenir un gouvernement de coalition, s'ils ne réussissent pas à obtenir la majorité au Parlement.

Système électoral

D'après le système électoral établi il y a plus de cent ans, peu après la révolte de la Belgique contre les Pays Bas, 101 des 167 sièges du Sénat étaient choisis par le moyen du vote direct. Un nombre additionnel de 44 sera nommé par les Conseils provinciaux élus dimanche prochain. Les 22 autres sièges seront accordés au parti en force au Sénat.

Au cours des élections de dimanche prochain, 51 sénateurs socialistes-chrétiens seront élus et il est possible que les Conseils provinciaux, dont plusieurs comprennent des représentants catholiques, nommeront 22 autres sénateurs catholiques auxquels viendront s'ajouter onze autres choisis par le Sénat. Les sièges détenus alors par les catholiques seraient de 84 contre 83.

Problème syndical chez les Berlinoises

Berlin, 19. (B.U.P.) — Des autorités militaires alliées ont aujourd'hui pris des mesures pour empêcher que les syndicats de métiers de Berlin ne s'unissent avec des associations analogues de la zone d'occupation russe.

La nouvelle, venue de source fiable, ajoute que les Français ont agi les premiers dans ce sens en défendant à des syndicats berlinois de garder les postes auxquels les avaient élus des assemblées tenues récemment en zone russe, ce qui, a-t-on dit, serait contraire aux accords de Potsdam.

Les Alliés seraient à préparer une note avertissant les syndicats berlinois qu'ils auraient à choisir entre l'abandon de leurs emplois, et l'abandon de leurs charges syndicales obtenues en zone russe.

Aucun répit accordé pour la défense de ces Nazis

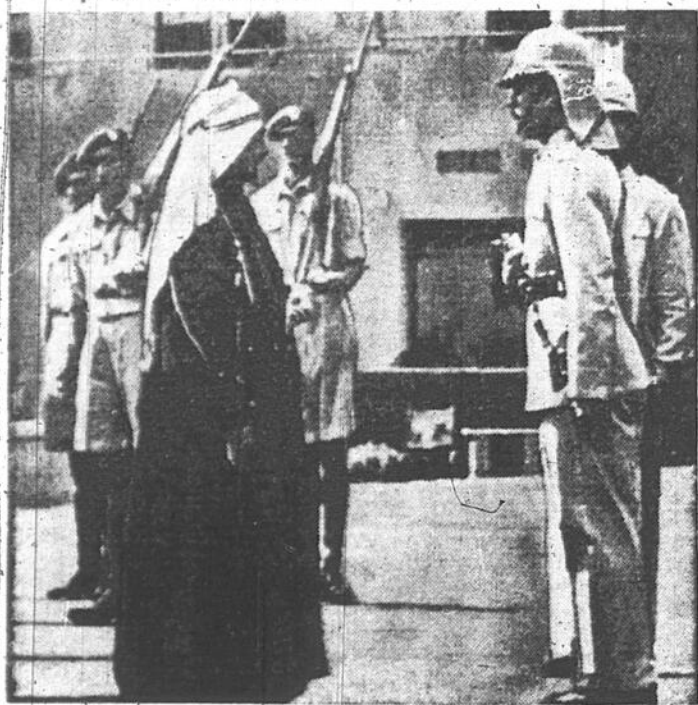
NUREMBERG, 19. (B.U.P.) — Le tribunal militaire international allié a rejeté aujourd'hui la requête des avocats demandant trois semaines de répit au procès des criminels de guerre afin de préparer leurs plaidoyers de défense contre les accusations des avocats alliés. Le juge en chef Lawrence,

est de l'Europe. Il a présenté au tribunal des preuves de la fabrication de plusieurs morceaux de savon au moyen de cadavres humains à la suite d'exécutions en groupe. Les Allemands commencèrent cette industrie en 1944 et au dire des populations de Dantzig, "ce produit était comparable aux autres savons par la qualité".

Orgie de sang

Dans une orgie de sang sans parallèle, qui a duré 48 heures près de Kaunas, en Lithuanie, au cours de l'année 1941 les Nazis ont tué 22,000 personnes, accusa l'avocat. Les mitrailleuses ne suffisaient pas à maintenir l'ordre parmi le flot de prisonniers dirigés vers ce camp pour y être tués. Des hommes, femmes et enfants, nus pendant des heures malgré le froid, attendaient la fin de leurs souffrances et leur tour d'être tirés à mort. C'était une procession de victimes entourant des tombes prêtes à recevoir des groupes de prisonniers.

Après 20 ans d'exil



Tandis que la crise se continue dans la région de la Palestine, Emir Abdullah Ibn Hussein est photographié à son arrivée à l'aéroport de Tel Aviv, en Palestine, en route pour la Transjordanie, son pays natal, où il reprendra son règne comme souverain après avoir passé 20 années en exil. Les Britanniques appuient fortement le retour du roi arabe, comme chef de 300,000 nomades bédouins.